



Rapport technique 2024-2025 sur les mesures du rendement du système d'éducation de la prématernelle à la 12^e année

Éducation, Culture et Formation

JUILLET | 2026

Gouvernement des
Territoires du Nord-Ouest

K'áhshó got'íne xadā k'é hederí ʔedjhtl'é yeriniwé ní dé dúle.
Dene Kádá

ʔerihʔi's Dēne Sų́líné yatı t'a huts'elkēr xa beyáyatı theʔą ʔat'e, nuwe ts'ēn yóttı.
Dēne Sų́líné

Edi gondi dehgáh got'je zhaté k'éé edat'éh enahddhë nide naxets'é edahíí.
Dene Zhaté

Jii gwandak izhii ginjik vat'atr'ijahch'uu zhit yinoththan ji', diits'at ginohkhii.
Dinjii Zhu' Ginjik

Uvanittuaq ilitchurisukupku Inuvialuktun, ququaq'luta.
Inuvialuktun

Inuktitut

**Hapkua titiqqat pijumagupkit Inuinnaqtun, uvaptinnut hivajarlutit.
Inuinnaqtun**

kīspin ki nitawihitīn ē nīhiyawihk ōma ācimōwin, tipwāsinān.
nēhiyawēwin

Tɪjɕɔ yati k'èè. Dɪ wegodi newɔ dè, gots'o goneɗe.
Tɪjɕɔ

Indigenous Languages
request_Indigenous_languages@gov.nt.ca

An English version of this document is available.

Table des matières

Introduction	4
Sommaire	5
Aperçu des résultats	6
Partie 1 : Mesure du rendement des intrants	7
Niveau de développement de l'élève à son arrivée en 1 ^{re} année	8
Santé et bien-être des élèves en 4 ^e et 7 ^e année.....	11
Nombre d'écoles ténoises	14
Fermetures d'écoles non planifiées	17
Nombre d'élèves ténois.....	19
Nombre d'éducateurs ténois.....	22
Budget du MECF pour l'éducation	24
Partie 2 : Mesure du rendement des activités	27
Inscriptions à la prématernelle et à la maternelle	28
Inscriptions dans les options d'éducation alternative.....	30
Inscriptions aux programmes de langue autochtone.....	33
Inscriptions aux programmes de langue française	35
Nombre d'élèves profitant d'un plan d'enseignement individuel.....	39
Nombre d'élèves avec un plan de soutien à l'élève	41
Résultats de l'examen pour le diplôme d'études secondaires.....	45
Partie 3 – Mesures du rendement des retombées.....	49
Taux d'enfants « sur la bonne voie » au titre de l'Instrument de mesure du développement de la petite enfance, selon la fréquentation de la prématernelle.....	50
Sentiment de lien des élèves de 4 ^e et 7 ^e année envers les adultes à l'école	52
Résultats de l'enquête sur les comportements de santé des jeunes d'âge scolaire.....	54
Taux d'assiduité par niveau, de la prématernelle à la 12 ^e année	57
Transition et taux de réinscription au secondaire (2 ^e cycle)	60
Taux de réussite dans les matières de base du deuxième cycle du secondaire	62

Écart entre les notes de l'examen de diplôme et les notes de cours pour les élèves du deuxième cycle du secondaire	67
Taux de diplomation au secondaire.....	72
Pourcentage d'élèves de 12 ^e année qui s'inscrivent à un programme postsecondaire.....	75
Pourcentage de diplômés du secondaire qui retournent dans le système d'éducation des TNO	78

Introduction

L'objectif de ce document est de présenter un rapport sur l'état actuel du système d'éducation des Territoires du Nord-Ouest (TNO).

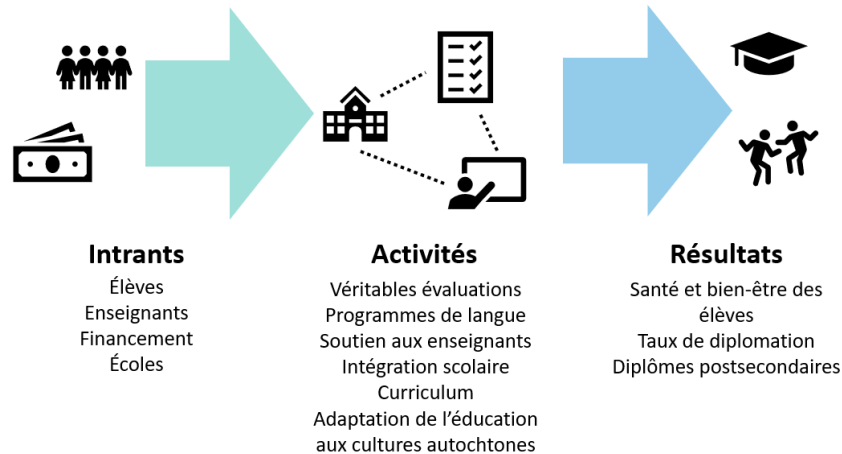
Les versions précédentes de ce rapport ont servi à l'évaluation du Cadre d'action pour le renouveau et l'innovation en éducation, une initiative sur dix ans mise en œuvre en 2013. Ce cadre visait à améliorer le système d'éducation ténos de la maternelle à la 12^e année en le rendant plus pertinent pour les élèves du Nord afin qu'ils puissent s'épanouir et développer leurs compétences.

Vu l'arrivée à échéance en 2023 du Cadre d'action décennal pour le renouveau et l'innovation en éducation, le présent rapport continuera de donner un aperçu du système d'éducation des TNO. Les renseignements qui y sont présentés pourraient servir à l'élaboration d'un nouveau cadre ou plan stratégique et d'une nouvelle approche de suivi afin d'orienter le ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation (MECF) dans ses futurs efforts et engagements pour le système d'éducation ténos. Le MECF est soucieux d'offrir une solide base d'apprentissage qui permet aux élèves de réaliser leur plein potentiel dans un système d'éducation axé sur les résultats.

Il est important de garder à l'esprit, à la lecture du rapport, que les objectifs du système d'éducation sont complexes, multidimensionnels et longs à atteindre. Les lacunes qui persistent dans les résultats des élèves découlent de plusieurs facteurs qui nécessitent l'intervention du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest (GTNO), des gouvernements autochtones, des collectivités et des familles.

Sommaire

Le présent document rend compte de l'état actuel du système d'éducation ténos et montre comment il a évolué ces dernières années. Le système d'éducation est constitué de plusieurs parties liées entre elles. Il s'agit d'un réseau d'organisations, de personnes, de programmes, de ressources, de documents et d'actions. Afin d'illustrer comment ce réseau fonctionne en tant que système, le rapport est organisé en trois catégories : intrants, activités et retombées.



Les **intrants** du système d'éducation sont les choses qui entrent dans le système, comme l'argent, les enseignants et les élèves. Les intrants sont ce avec quoi le système d'éducation doit travailler.

Les **activités** du système d'éducation sont les choses que le système produit, comme les programmes, les cours et les évaluations. Elles comprennent les différentes façons dont les intervenants du système sont mobilisés pour enseigner aux élèves et les soutenir.

Les **retombées** du système d'éducation correspondent aux notes, au taux de diplomation, et au bien-être des élèves. Idéalement, un bon système d'éducation devrait permettre aux élèves d'être heureux, compétents et prêts à entamer la prochaine étape de leur vie.

En 2023-2024, le système d'éducation des TNO a entamé sa mise en œuvre progressive du programme scolaire de la Colombie-Britannique¹. Les événements des dernières années (COVID-19, inondations majeures et feux de forêt) ont aussi eu des répercussions sur le système. Il est indiqué, aux endroits pertinents, si les données ont été influencées par ces événements et, le cas échéant, de quelle façon. Nous aurons probablement besoin de plus de temps pour comprendre certains de ces effets.

¹ Pour en savoir plus sur le renouveau du programme d'études de la prématernelle à la 12^e année, consultez le site Web du MECF.

Aperçu des résultats

On entend par « mesures du rendement » les différentes données que le ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation (MECF) utilise pour évaluer le système d'éducation, comme les résultats de sondages, la diplomation, le taux d'assiduité scolaire, les résultats aux examens, etc. Plusieurs des mesures du rendement comprises dans le présent rapport comparent les données antérieures aux données les plus récentes pour l'année scolaire 2024-2025. Cela permet de voir facilement les domaines où le système s'améliore et où du soutien est nécessaire. Voici un aperçu des conclusions du rapport de 2024-2025 :

- Le pourcentage d'élèves de 7^e année ayant eu le résultat « épanouis » au questionnaire de l'Instrument de mesure du développement durant les années intermédiaires (IMDAI) a augmenté dans les centres régionaux et les petites collectivités.
- Le pourcentage d'élèves ayant obtenu la cote « acceptable » ou une meilleure cote aux examens de langue et d'études sociales est plus élevé qu'aux examens de mathématiques et de sciences.
- Le pourcentage d'élèves de 4^e et de 7^e années ayant qualifié leurs relations « de grande qualité » avec les adultes à l'école a augmenté dans tous les types de collectivités selon l'IMDAI.
- Les élèves ténois continuent d'avoir de la difficulté à passer de la 10^e année aux niveaux suivants. Près de la moitié des élèves de 10^e année en 2024-2025 s'étaient réinscrits pour reprendre ce niveau.
- Le taux de diplomation après six ans à Yellowknife a baissé entre 2024 et 2025.
- Le pourcentage de diplômés du secondaire qui poursuivent des études postsecondaires est demeuré relativement stable.

Les précédents rapports techniques annuels sur les mesures du rendement du système d'éducation de la prématernelle à la 12^e année sont disponibles sur le [site Web du MECF](#).

Partie 1 : Mesure du rendement des intrants

La première partie de ce document décrit les **intrants** du système d'éducation téniois. Par exemple, la santé et le bien-être des élèves qui entrent dans le système constituent une information importante pour savoir de quel type de soutien ils auront besoin. Cette section fournit aussi les données sur le nombre d'élèves et d'enseignants, ainsi que sur la part de financement reçue par chaque organisme scolaire.

Voici les indicateurs pris en compte dans la présente section :

- Niveau de développement de l'élève à son arrivée en 1^{re} année
- Santé et bien-être des élèves en 4^e et 7^e année
- Nombre d'écoles ténioises
- Fermetures d'écoles non planifiées
- Nombre d'élèves téniois
- Nombre d'éducateurs téniois
- Budgets du MECF pour l'éducation

Niveau de développement de l'élève à son arrivée en 1^{re} année

Pourquoi rendre compte de cette mesure?

L'Instrument de mesure du développement de la petite enfance (IMDPE) est un questionnaire que les enseignants de maternelle de partout au Canada et d'ailleurs remplissent pour obtenir de l'information sur l'apprentissage et le développement de leurs élèves. L'IMDPE permet d'évaluer comment les enfants s'en sortent dans cinq domaines (appelés « domaines de développement ») :

- Santé physique et bien-être
- Aptitudes sociales
- Maturité affective
- Langage et raisonnement
- Connaissances générales et compétences en communication

Selon le bilan des enfants dans chaque domaine, on déterminera s'ils sont « sur la bonne voie », « vulnérables » ou « à risque ».

- Un enfant « sur la bonne voie » réussit bien dans les cinq domaines de développement. On le considère comme prêt pour les expériences et les apprentissages qui l'attendent en 1^{re} année.
- Un enfant est « vulnérable » s'il a des difficultés dans au moins un des domaines de développement. Il est plus susceptible d'éprouver des difficultés – qui pourraient durer s'il n'obtient pas l'appui dont il a besoin.
- Le terme « à risque » désigne l'enfant qui arrive entre les deux. Un tel enfant n'est vulnérable dans aucun domaine, mais n'est pas non plus sur la bonne voie dans tous les domaines. Il va peut-être réussir à rattraper ses camarades qui se développent bien, mais il pourrait vraisemblablement bénéficier d'un soutien supplémentaire.

Le suivi des résultats de l'IMDPE aux TNO permet aux familles, aux collectivités, aux écoles et aux décideurs d'être au fait du développement de la petite enfance dans les différentes régions des TNO. En examinant les résultats dans les trois catégories pour une période donnée, et selon les types de collectivités, nous pouvons mieux déterminer où le besoin en services de soutien supplémentaire se fait le plus criant.

Que révèlent les résultats de cette mesure?

Vu la petite quantité d'élèves ténois, un petit changement dans les résultats de l'IMPDE peut apparaître comme un changement substantiel dans l'ensemble, ce qui fausse les résultats globaux (tableau 1). Pour cette raison, les résultats de l'IMDPE sont regroupés par grappes de trois ans (c.-à-d. 2022 à 2024, 2023 à 2025).

Dans l'ensemble, les pourcentages combinés des enfants ténois qui étaient « sur la bonne voie » ou « à risque » au cours des trois dernières années est de 60 % (figure 1). Les résultats de l'IMDPE sont demeurés semblables dans toutes les catégories au fil des ans.

En ce qui concerne les types de collectivités, les centres régionaux ont affiché un pourcentage plus élevé d'enfants « sur la bonne voie » comparativement à Yellowknife et aux petites collectivités (figure 2). On note toutefois que Yellowknife et les petites collectivités se sont rattrapés ces trois dernières années avec 39 % d'enfants dont le développement est « sur la bonne voie ».

Toujours rien n'indique dans les résultats regroupés que la pandémie de COVID-19 aurait eu des répercussions notables sur le développement des élèves de maternelle. Cependant, il faudra peut-être plus de temps pour que les effets potentiels de la pandémie se manifestent dans ces données, au fur et à mesure que les enfants qui étaient plus jeunes pendant la pandémie entrent en maternelle et sont évalués au moyen de l'IMDPE.

Figure 1 : Pourcentage des enfants ténois qui, dans leur développement, sont « sur la bonne voie », « à risque » ou « vulnérables » de 2018 à 2025, par grappes de trois ans

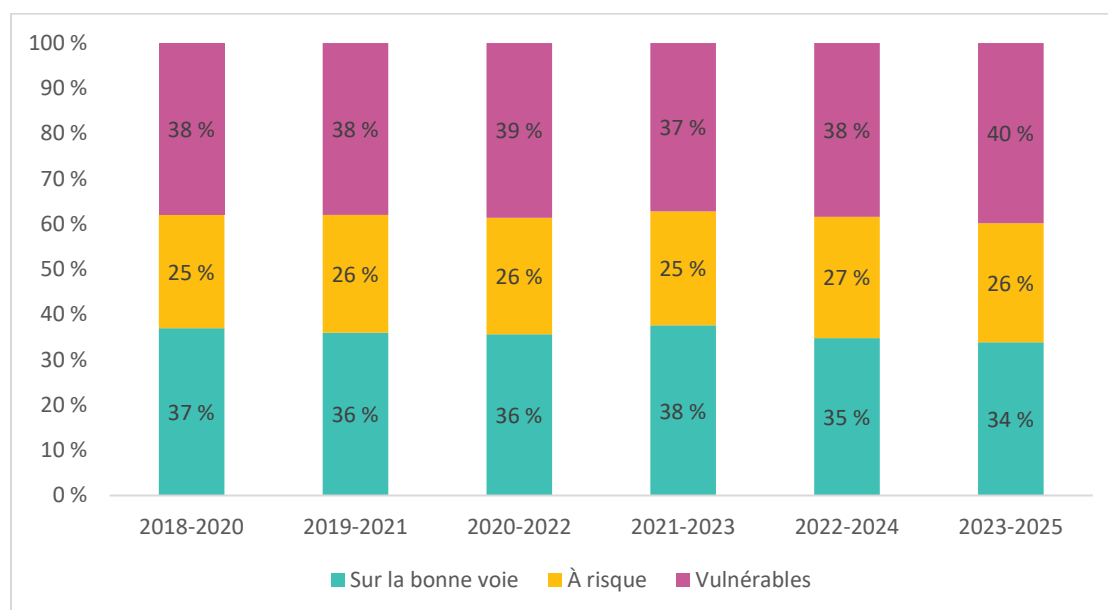


Figure 2 : Pourcentage des enfants qui, dans leur développement, sont « sur la bonne voie » de 2021 à 2025, par type de collectivité, en grappes de trois ans²

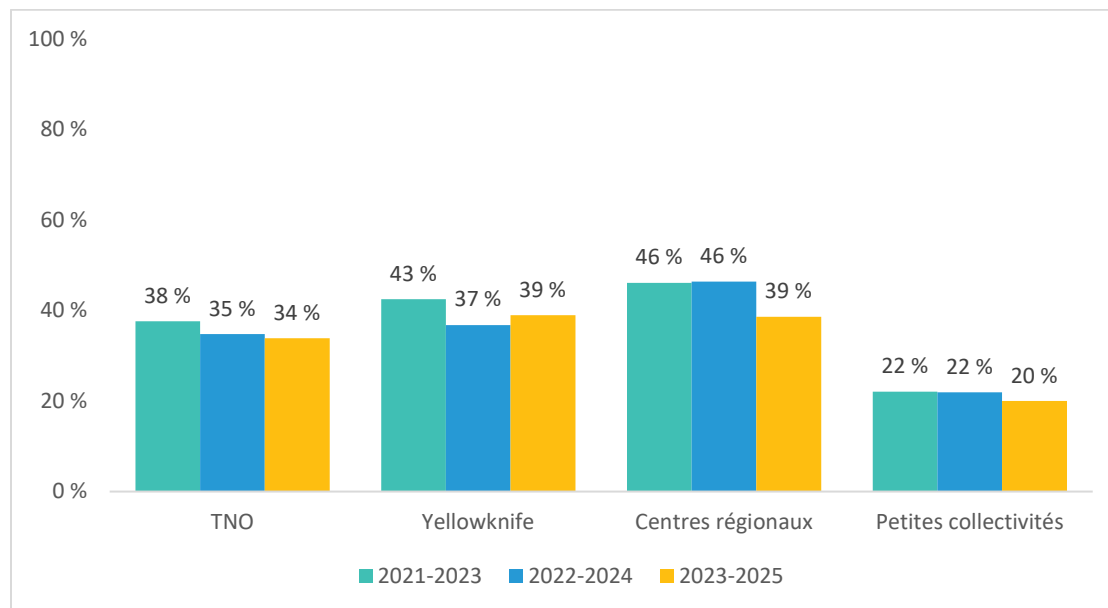


Tableau 1 : Nombre et pourcentage d'enfants « sur la bonne voie » par type de collectivité en 2023-2024 et 2024-2025³

		TNO	Yellowknife	Centres régionaux	Petites collectivités
2023-2024	Nombre	135	67	46	22
	%	31 %	29 %	54 %	19 %
2024-2025	Nombre	140	92	27	21
	%	32 %	42 %	27 %	18 %

² Les centres régionaux correspondent à Hay River, Inuvik et Fort Smith. Les petites collectivités sont les collectivités situées en dehors des centres régionaux et de Yellowknife.

³ Les données peuvent faire l'objet de révisions ultérieures et ne sont pas nécessairement comparables aux chiffres présentés dans les tableaux et rapports antérieurs.

Santé et bien-être des élèves en 4^e et 7^e année

Pourquoi rendre compte de cette mesure?

L'Instrument de mesure du développement durant les années intermédiaires (IMDAI) est un questionnaire rempli par les élèves du primaire de la 4^e et de la 7^e année. Il porte sur cinq domaines du développement étroitement liés au bien-être, à la santé et à la réussite scolaire (santé et bien-être physiques, sentiment d'appartenance à l'école, développement socioaffectif, expériences à l'école, et utilisation du temps pendant et après les heures d'école). Dans le cadre de l'IMDAI, l'indice de bien-être donne une vue d'ensemble du bien-être social, affectif et physique des enfants. Cet indice combine cinq mesures de l'IMDAI :

- l'optimisme
- l'estime de soi
- le bonheur
- l'absence de tristesse
- la santé générale

Selon les réponses des enfants dans les cinq domaines de bien-être, ils obtiennent l'une des cotes générales suivantes : « élève épanoui », « bien-être moyen à élevé » ou « faible bien-être ».

On s'attend à ce que le nombre de cotes « élève épanoui » attribuées grâce à l'IMDAI augmente à mesure que le système d'éducation téniois de la prématernelle à la 12^e année devient mieux à même de refléter les cultures ténioises et qu'il aide les élèves à devenir des personnes compétentes et saines.

Fait important à garder en tête, l'attribution de la cote « élève épanoui » ne dépend pas seulement des expériences scolaires des élèves. La vie et les expériences des élèves à l'extérieur de l'école influencent aussi leur sentiment de bien-être et la façon dont ils se sentent en arrivant à l'école.

Surtout, les données de l'IMDAI ont montré que le bien-être autodéclaré par les élèves est lié de manière significative et positive au nombre d'« atouts » qu'ils observent dans leur vie. Les atouts comprennent les relations avec les adultes, les relations avec les pairs, les activités après l'école, la nutrition et le sommeil ainsi que l'expérience à l'école.

Que révèlent les résultats de cette mesure?

Les résultats obtenus au moyen de l'Instrument de mesure du développement durant les années intermédiaires doivent être interprétés avec une certaine prudence. On a observé au cours des dernières années une baisse de la réponse des élèves téniois au questionnaire de l'IMDAI, ce qui correspond à la tendance observée dans d'autres provinces et territoires. Les résultats ne sont donc pas nécessairement représentatifs de l'ensemble des élèves.

Au fil du temps, les tendances pour les élèves de 4^e année dans les différents types de collectivités sont moins définies et présentent des changements plus marqués d'une année à l'autre (figure 3).

Le pourcentage d'élèves de 7^e année ayant eu le résultat « élèves épanouis » au questionnaire de l'IMDAI a augmenté à Yellowknife et dans les centres régionaux entre 2023-2024 et 2024-2025 (figure 4). Le MECF continuera de surveiller les tendances relatives au bien-être des élèves.

Figure 3 : Pourcentage d'élèves de 4^e année « épanouis » par type de collectivité, au fil des ans

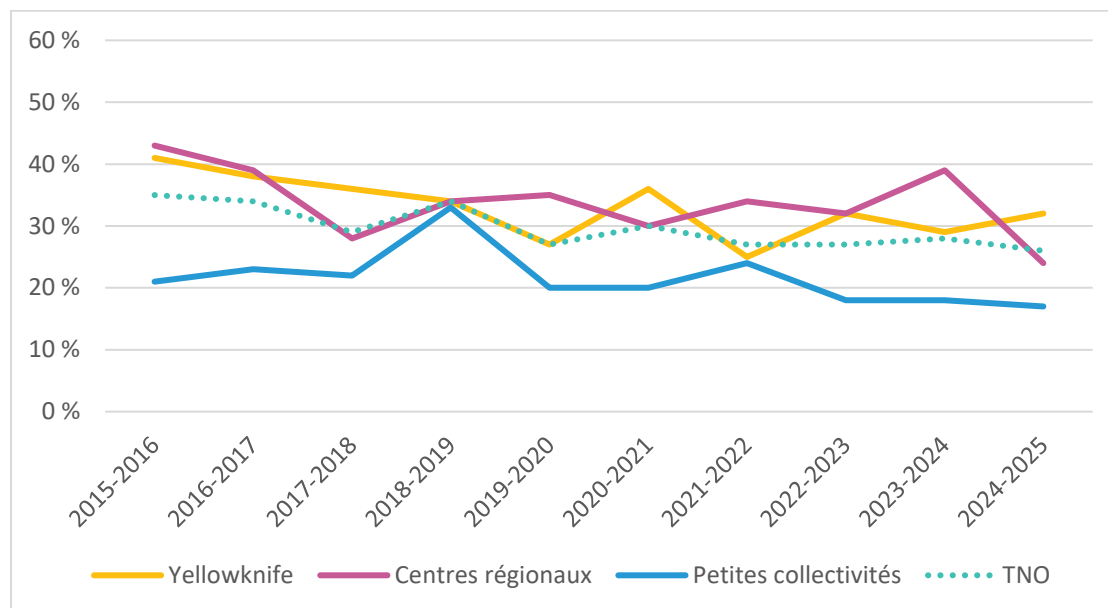


Figure 4 : Pourcentage d'élèves de 7^e année « épanouis » par type de collectivité, au fil des ans

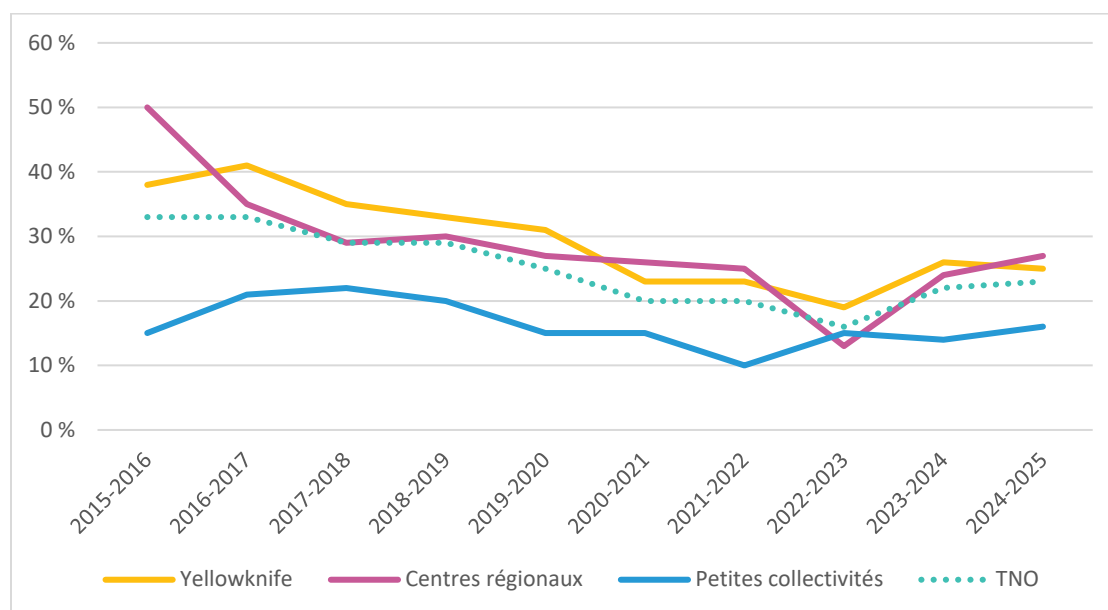


Tableau 2 : Pourcentage d'élèves de 4^e et 7^e année « épanouis » selon l'instrument de mesure du développement durant les années intermédiaires, par type de collectivité, en 2023-2024 et 2024-2025

		TNO	Yellowknife	Centres régionaux	Petites collectivités
2023-2024	4 ^e année	28 %	29 %	39 %	18 %
	7 ^e année	22 %	26 %	24 %	14 %
2024-2025	4 ^e année	26 %	32 %	24 %	17 %
	7 ^e année	23 %	25 %	27 %	16 %

Nombre d'écoles ténoises

Pourquoi rendre compte de cette mesure?

Le nombre d'écoles ténoises par collectivité et par organisme scolaire reflète la taille des TNO et la taille de la population scolaire par région, ainsi que la répartition des services éducatifs dans l'ensemble du territoire.

Que révèlent les résultats de cette mesure?

Les résultats montrent que l'enseignement de la prématernelle à la 12^e année est disponible dans toutes les collectivités des TNO. Cependant, les élèves d'Enterprise, de Sachs Harbour, de Tsiigehtchic, de Dettah, de Kakisa, de Nahanni Butte, de Sambaa K'e, de Wrigley et de Wekweètì doivent se rendre dans d'autres collectivités ou suivre le programme d'apprentissage à distance du Nord pour terminer leurs études secondaires.

Tableau 3 : Nombre d'écoles par type de collectivité

Type de collectivité	Collectivités comprises	Nombre d'écoles	Écoles comprises
TNO	Toutes	49	Toutes les écoles des TNO
Yellowknife	Yellowknife	10	École Allain St-Cyr (de la prématernelle à la 12 ^e année) École St. Joseph (de la prématernelle à la 7 ^e année) École secondaire St. Patrick (de la 8 ^e à la 12 ^e année) École Itł'ò (de la prématernelle à la 5 ^e année) École secondaire Sir John Franklin (de la 9 ^e à la 12 ^e année) École William McDonald (de la 6 ^e à la 8 ^e année) École primaire Mildred Hall (de la prématernelle à la 8 ^e année) École N. J. Macpherson (de la prématernelle à la 5 ^e année) École Range Lake North (de la prématernelle à la 8 ^e année) École catholique Weledah (de la prématernelle à la 7 ^e année)
Centres régionaux	Hay River, Fort Smith, Inuvik	8	École secondaire Diamond Jenness (de la 8 ^e à la 12 ^e année) École primaire East Three (de la prématernelle à la 6 ^e année) École secondaire East Three (de la 7 ^e à la 12 ^e année) École Boréale (de la prématernelle à la 12 ^e année)

			École Harry Camsell (de la prématernelle à la 3^e année) École Joseph Burr Tyrrell (de la prématernelle à la 6^e année) École secondaire P. W. Kaeser (de la 7^e à la 12^e année) École Princess Alexandra (de la 4^e à la 7^e année)
Petites collectivités	Aklavik, Behchokò, Colville Lake, Délı̨ne, Dettah, Fort Good Hope, Fort Liard, Fort McPherson, Fort Providence, Fort Resolution, Fort Simpson, Gamètì, Jean Marie River, Kakisa, Kátł'odeeche, Łutselk'e, Ndilo, Nahanni Butte, Norman Wells, Paulatuk, Sachs Harbour, Sambaa K'e, Tsiigehtchic, Tuktoyaktuk, Tulita, Ulukhaktok, Wekweètì, Whatì, Wrigley	31	École Alexis Arrowmaker (de la prématernelle à la 10^e année) École Angik (de la prématernelle à la 12^e année) École Charles Tetcho (de la prématernelle à la 9^e année) École Charles Yohin (de la prématernelle à la 10^e année) École Chief Albert Wright (de la prématernelle à la 12^e année) École Chief Jimmy Bruneau (de la prématernelle à la 12^e année) École Chief Julian Yendo (de la prématernelle à la 9^e année) École Chief Julius (de la prématernelle à la 12^e année) École Chief Paul Niditchie (de la prématernelle à la 9^e année) École Chief Sunrise (de la prématernelle à la 12^e année) École Chief T'Selehye (de la prématernelle à la 12^e année) École de Colville Lake (de la prématernelle à la 12^e année) École primaire et secondaire Deh Gáh (de la prématernelle à la 12^e année) École Deninu (de la prématernelle à la 12^e année) École Echo-Dene (de la prématernelle à la 12^e année) École primaire Elizabeth MacKenzie (de la prématernelle à la 6^e année) École Helen Kalvak Elihkvik (de la prématernelle à la 12^e année) École Inualthuyak (de la prématernelle à la 9^e année) École Jean Wetrade de Gamètì (de la prématernelle à la 12^e année)

			École Louie Norwegian (de la prématernelle à la 9^e année) École Kakisa Lake (de la prématernelle à la 9^e année) École K'álemì Dene (de la prématernelle à la 12^e année) École Kaw Tay Whee (de la prématernelle à la 9^e année) École primaire Łíídlı́ Kúę́ (de la prématernelle à la 6^e année) École secondaire régionale Łíídlı́ Kúę́ (de la 7^e à la 12^e année) École Lutsel K'e Dene (de la prématernelle à la 12^e année) École Mackenzie Mountain (de la prématernelle à la 12^e année) École Mangilaluk (de la prématernelle à la 12^e année) École communautaire Mezi (de la prématernelle à la 12^e année) École Moose Kerr (de la prématernelle à la 12^e année) École Țehtseo Ayha (de la prématernelle à la 12^e année)
--	--	--	--

Fermetures d'écoles non planifiées

Pourquoi rendre compte de cette mesure?

Conformément à la *Loi sur l'éducation*, les élèves ténois doivent recevoir un certain nombre d'heures d'enseignement durant une année scolaire. Ces dernières années, les fermetures d'écoles non planifiées ont eu des effets considérables sur le système d'éducation des TNO, y compris sur le nombre d'heures d'enseignement reçues par un élève au cours d'une année scolaire. Savoir quand et pourquoi les écoles ont été fermées inopinément nous aide à comprendre et à évaluer les résultats que nous observons dans les données sur l'éducation.

Que révèlent les résultats de cette mesure?

Le tableau 5 présente la répartition des fermetures d'écoles non planifiées durant l'année scolaire 2024-2025, par école. On y présente aussi le pourcentage de temps d'enseignement manqué durant l'année pour cause de fermetures, ainsi que les raisons de ces fermetures.

Sur les dix organismes scolaires, quatre ont connu des fermetures non planifiées, qui ont touché en tout 19 écoles durant l'année scolaire 2024-2025. La moyenne globale du temps d'enseignement perdu en raison de ces fermetures aux TNO était de 1 % pour l'année scolaire 2024-2025 (tableau 4). Il s'agit d'une diminution par rapport aux 4,5 % en 2023-2024, année scolaire durant laquelle de nombreuses collectivités ont dû être évacuées (tableau 4). Les problèmes d'infrastructures, de santé et de sécurité ont été les principaux facteurs à l'origine des fermetures en 2024-2025.

Tableau 4 : Moyenne globale des fermetures non planifiées aux TNO, au fil des ans

Année scolaire	Nombre d'écoles ayant eu des fermetures non planifiées (sur les 49 écoles))	Pourcentage moyen du temps d'enseignement perdu dans toutes les écoles des TNO (%)
2022-2023	24	1,6 %
2023-2024	47	4,4 %
2024-2025	19	1,0 %

Tableau 5 : Répartition des fermetures d'écoles non planifiées en 2024-2025⁴

Organisme scolaire	Collectivité	École	Heures d'enseignement manquées (en %)	Raisons
Conseil scolaire de division de Beaufort Delta	Aklavik Aklavik	École Moose Kerr	1,3 %	Problèmes liés aux infrastructures Météo Santé et sécurité
	Fort McPherson	École Chief Julius	0,8 %	Santé et sécurité Congé municipal
	Paulatuk Paulatuk	École Angik	6,3 %	Météo Problèmes liés aux infrastructures Santé et sécurité Pénurie de personnel

⁴ Les cellules vides indiquent qu'il n'y a aucune donnée.

				Événement communautaire
	Sachs Harbour	École Inualthuyak	12,9 %	Santé et sécurité Météo Problèmes liés aux infrastructures
	Tsiigehtchic	École Chief Paul Niditchie	3,2 %	Santé et sécurité Pénurie de personnel
	Tuktoyaktuk Tuktoyaktuk	École Mangilaluk	3,7 %	Problèmes liés aux infrastructures Santé et sécurité Météo
	Ulukhaktok	École Helen Kalvak Elihakvik	5,0 %	Météo Pénurie de personnel Problèmes liés aux infrastructures
Conseil scolaire de division du Dehcho	Fort Liard	École Echo-Dene	2,3 %	Problèmes liés aux infrastructures
	Fort Providence	École primaire et secondaire Deh Gáh	2,1 %	Événement communautaire Santé et sécurité Problèmes liés aux infrastructures
	Jean Marie River	École Louie Norwegian	2,9 %	Santé et sécurité Pénurie de personnel Problèmes liés aux infrastructures
	Kakisa	École Kakisa Lake	0,6 %	Problèmes liés aux infrastructures
	Nahanni Butte	École Charles Yohin	2,8 %	Problèmes liés aux infrastructures Événement communautaire
	Wrigley	École Chief Julian Yendo	2,5 %	Événement communautaire Météo
Conseil scolaire de division du Sahtu	Colville Lake	École de Colville Lake	0,8 %	Santé et sécurité Problèmes liés aux infrastructures Météo
	Fort Good Hope	École Chief T'Selehye	0,8 %	Événement communautaire
	Norman Wells	École Mackenzie Mountain	0,6 %	Événement communautaire
	Tulita	École Chief Albert Wright	0,3 %	Événement communautaire
Agence de services communautaires tłıchǫ	Behchokǫ	École primaire Elizabeth Mackenzie	0,6 %	Santé et sécurité Problèmes liés aux infrastructures
		École Chief Jimmy Bruneau	0,6 %	Santé et sécurité Problèmes liés aux infrastructures

Nombre d'élèves ténois

Pourquoi rendre compte de cette mesure?

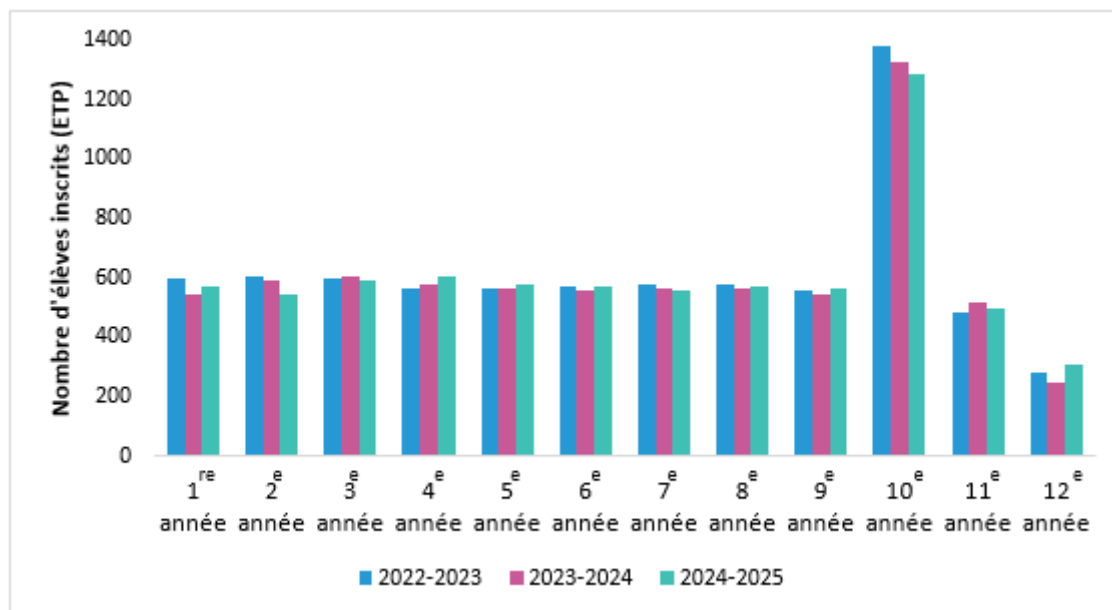
Savoir combien d'élèves le système d'éducation ténois soutient aide les décideurs à définir les services qu'on leur offre directement. Le nombre d'inscriptions est également utilisé pour déterminer la hauteur du financement des écoles par le MECF.

Que révèlent les résultats de cette mesure?

Cette mesure indique le nombre d'inscriptions selon un calcul des « équivalents temps plein ». Les élèves équivalents temps plein (ETP) incluent ceux qui ont été présents à l'école au moins 60 % du temps au 30 septembre de l'année scolaire décrite. Les élèves dont la présence à l'école est inférieure à 60 % du temps (comme les élèves à domicile, les élèves à temps partiel, les élèves adultes et les élèves inscrits à des programmes alternatifs d'études secondaires) comptent pour moins de 1,0 équivalent temps plein. Par exemple, deux élèves à temps partiel dont l'inscription correspond à 0,5 ETP équivalent ensemble à 1,0 ETP. Nous rendons compte des inscriptions en équivalent temps plein, car elles sont liées au financement que le MECF accorde aux écoles (voir [page 24](#) pour plus d'infos). Pour en savoir plus sur l'assiduité scolaire, veuillez consulter la [page 57](#).

Le nombre d'élèves inscrits de la 1^{re} à la 12^e année aux TNO s'est maintenu de façon relativement stable au cours des trois dernières années scolaires (figure 5). Pour plus d'informations sur la hausse observée en 10^e année, veuillez consulter l'indicateur sur la transition et la réinscription à la [page 60](#).

Figure 5 : Nombre d'élèves équivalents temps plein inscrits aux TNO de la 1^{re} à la 12^e année, au fil des ans⁵



⁵ Les élèves équivalents temps plein (ETP) incluent ceux qui ont été présents à l'école au moins 60 % du temps au 30 septembre de l'année scolaire décrite.

Tableau 6 : Inscriptions (équivalent temps plein) de la 1^{re} à la 12^e année en 2024-2025⁶

Niveau scolaire	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	Total
TNO													
Ensemble	573,5	547	593	603,5	580,5	570,5	557,5	569	563,5	1284,5	499,5	307,25	7249,25
Autochtones	332,5	330,5	358	348,5	355	348,5	350,5	355,5	355	1017	290,5	138,75	4580,25
Non-Autochtones	241	216,5	235	255	225,5	222	207	213,5	208,5	267,5	209	168,5	2669
Organisme scolaire													
Conseil scolaire de division de Beaufort Delta													
Ensemble	104,5	100	107,5	111	102,5	89	107,5	102,5	89,5	238,5	77,5	32,25	1262,25
Autochtones	87	87	92	99	88,5	80	98,5	92	--	226,5	65,5	--	1125,75
Non-Autochtones	17,5	13	15,5	12	14	9	9	10,5	--	12	12	--	136,5
Commission scolaire francophone des Territoires du Nord-Ouest													
Ensemble	30	19	28	37	18	17	17	13	10	8	--	--	205,5
Autochtones	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	16
Non-Autochtones	--	--	--	--	--	--	--	13	--	8	--	--	189,5
Conseil scolaire de division du Dehcho													
Ensemble	21	30,5	28	24	28,5	29	29,5	29	29	88,5	21,25	11,5	369,75
Autochtones	--	--	--	--	--	--	--	29	--	--	--	11,5	344,25
Non-Autochtones	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	25,5
Administration scolaire de district de Dettah													
Ensemble	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	23
Autochtones	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	23
Non-Autochtones	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--
Administration scolaire de district de Ndilo													
Ensemble	15	14	14	11	8	11	9	10	9,5	27	--	--	139,5
Autochtones	--	14	--	11	8	11	--	10	--	--	--	--	131,5
Non-Autochtones	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	8
Conseil scolaire de division du Sahtu													
Ensemble	38	25,5	30,5	31	31	45	24	34	29	96	24,5	15	423,5
Autochtones	--	--	--	--	--	--	--	--	29	--	--	15	388,5
Non-Autochtones	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	35
Conseil scolaire de division du Slave Sud													
Ensemble	62,5	78	93	68	80,5	85	86,5	89	98,5	214	80,5	50	1085,5
Autochtones	45	51	67	48	52	65	67	61,5	73	181,5	59,5	31,5	802
Non-Autochtones	17,5	27	26	20	28,5	20	19,5	27,5	25,5	32,5	21	18,5	283,5
Agence de services communautaires tłı̨chų													
Ensemble	49	49	56	51	54	53	42	58	57	236,5	39,25	14	758,75

⁶ Remarque sur le tableau : Le double trait d'union « -- » signale des données supprimées. Les petits nombres et les pourcentages dérivés des petits nombres sont supprimés pour des raisons de respect de la vie privée. Les données avoisinant ces petits nombres peuvent aussi être supprimées pour empêcher que ces nombres puissent être inférés. Les cellules vides, quant à elles, indiquent qu'il n'y a aucune donnée, ou que la valeur est nulle (zéro).

Autochtones	--	--	56	51	--	--	--	58	--	--	39,25	14	748,75
Non-Autochtones	--	--			--	--	--		--	--			10
Administration scolaire de district no 1 de Yellowknife													
Ensemble	153,5	153	132	156,5	169,5	144,5	149,5	150,5	145	254,5	143	95	1846,5
Autochtones	54,5	55	42,5	48,5	66,5	36,5	50,5	41	51	119	31,5	18	614,5
Non-Autochtones	99	98	89,5	108	103	108	99	109,5	94	135,5	111,5	77	1232
Écoles catholiques de Yellowknife													
Ensemble	98	78	103	111	87,5	97	91,5	83	93	116,5	95	81,5	1135
Autochtones	28	27	30	38	30,5	36	33,5	34	24	48,5	40	16,5	386
Non-Autochtones	70	51	73	73	57	61	58	49	69	68	55	65	749
Type de collectivité													
Petites collectivités													
Ensemble	188	190	205,5	209	182,5	206	180,5	199	188,5	652	144,5	58,5	2604
Autochtones	178	173,5	197,5	196	172,5	197	170	--	--	638,5	--	58,5	2498,5
Non-Autochtones	10	16,5	8	13	10	9	10,5	--	--	13,5	--		105,5
Centres régionaux													
Ensemble	109	111	127,5	96	130	106	122	124,5	130	255,5	115	70,25	1496,75
Autochtones	71	75	86	64	85,5	78	94,5	85,5	96,5	211	79,5	45,75	1072,25
Non-Autochtones	38	36	41,5	32	44,5	28	27,5	39	33,5	44,5	35,5	24,5	424,5
Yellowknife													
Ensemble	276,5	246	260	298,5	268	258,5	255	245,5	245	377	240	178,5	3148,5
Autochtones	83,5	82	74,5	88,5	97	73,5	86	75	76	167,5	71,5	34,5	1009,5
Non-Autochtones	193	164	185,5	210	171	185	169	170,5	169	209,5	168,5	144	2139

Nombre d'éducateurs ténos

Pourquoi rendre compte de cette mesure?

Connaître le nombre d'éducateurs est utile pour comprendre le soutien offert aux élèves dans l'ensemble des TNO. La grande catégorie « éducateur » inclut les enseignants, les administrateurs scolaires (comme les directeurs et les directeurs adjoints) et le personnel de soutien (comme les aides-enseignants ou adjoints de soutien)⁷.

La méthode de calcul du nombre d'éducateurs a changé en 2021 : les directeurs, directeurs adjoints et adjoints de soutien sont maintenant comptés. Les éducateurs qui travaillent avec les enfants en classe, mais qui ne dirigent pas nécessairement la classe, comme les adjoints de soutien et les enseignants de soutien aux programmes, figurent aussi dans ce calcul, de sorte que cette mesure de rendement reflète mieux le nombre d'adultes dans les classes et les écoles.

Que révèlent les résultats de cette mesure?

Les tableaux 7 et 8 indiquent le nombre d'éducateurs aux TNO dans tous les types de collectivités et organismes scolaires. On y voit que le nombre d'éducateurs aux TNO a diminué entre 2023-2024 et 2024-2025. Les centres régionaux et les petites collectivités ont tous deux vu leur effectif d'éducateurs baisser. Ces variations peuvent s'expliquer par des changements au niveau du financement tiers, comme au titre du [Principe de Jordan](#) et de l'[Initiative : Les enfants inuits d'abord](#).

Tableau 7 : Nombre d'éducateurs par type de collectivité en 2023-2024 et 2024-2025

		Yellowknife	Centres régionaux	Petites collectivités	TNO
2023-2024	Nombre d'éducateurs	542	295	591	1,428
	% de la population totale d'éducateurs aux TNO	38,0 %	20,7 %	41,4 %	
2024-2025	Nombre d'éducateurs	550	266	548	1,364
	% de la population totale d'éducateurs aux TNO	40,3 %	19,5 %	40,2 %	

⁷ Vous trouverez la définition complète du terme « éducateur » [ici](#).

Tableau 8 : Nombre d'éducateurs par organisme scolaire en 2023-2024 et 2024-2025

Organisme scolaire	2023-2024		2024-2025	
	Nombre d'éducateurs	% de tous les éducateurs	Nombre d'éducateurs	% de tous les éducateurs
Conseil scolaire de division de Beaufort Delta	243	17,0 %	242	17,7 %
Commission scolaire francophone des Territoires du Nord-Ouest	44	3,1 %	44	3,2 %
Administration scolaire de district de Dettah	4	0,3 %	4	0,3 %
Conseil scolaire de division du Dehcho	82	5,7 %	74	5,4 %
Administration scolaire de district de Ndilq	27	1,9 %	13	1,0 %
Conseil scolaire de division du Sahtu	114	8,0 %	100	7,3 %
Conseil scolaire de division du Slave Sud	220	15,4 %	188	13,8 %
Agence de services communautaires tłıchq	183	12,8 %	180	13,2 %
Écoles catholiques de Yellowknife	207	14,5 %	230	16,9 %
Administration scolaire de district n° 1 de Yellowknife	304	21,3 %	289	21,2 %

Budget du MECF pour l'éducation

Pourquoi rendre compte de cette mesure?

La hauteur du financement disponible pour le système d'éducation ténos est une mesure importante pour comprendre les budgets et les dépenses des écoles.

Le critère le plus important pour déterminer la hauteur du financement qu'une école ou un organisme scolaire recevra est le nombre d'élèves fréquentant cette école ou servis par cet organisme scolaire. Le coût des salaires et des avantages sociaux est un autre facteur majeur qui est pris en considération. Les éducateurs dans les petites collectivités ont souvent des salaires plus élevés, puisqu'à ces endroits, le coût de la vie est beaucoup plus élevé.

Que révèlent les résultats de cette mesure?

Le financement accordé à un organisme scolaire est proportionnel au nombre d'élèves servis.

- Par exemple, la figure 6 montre que l'Agence de services communautaires ṯchq̱, qui servait 10,1 % des élèves des TNO, a reçu 10,2 % du budget total du MECF pour les organismes scolaires en 2024-2025.
- La même année, l'Administration scolaire de district de Dettah a reçu 1,3 % du budget octroyé aux organismes scolaires par le MECF pour servir 0,3 % des élèves ténos.

À noter toutefois que la différence entre la proportion du financement reçu par un organisme scolaire et celle des élèves accueillis est un peu plus grande pour les organismes des petites collectivités.

- Par exemple, le Conseil scolaire de division du Sahtu (CSDS) sert exclusivement les petites collectivités, où les salaires et les avantages sociaux des enseignants sont plus généreux. Par conséquent, il reçoit du MECF un financement proportionnellement plus élevé, comme le montre la barre bleu foncé relativement haute du CSDS (figure 6).

Les Écoles catholiques de Yellowknife et l'Administration scolaire de district n° 1 de Yellowknife sont financées par les contribuables locaux et par le MECF; elles reçoivent donc, en proportion, moins de financement du MECF que les autres organismes scolaires. Le MECF couvre environ 81 % de leurs coûts, et le 19 % restant est assumé par les contribuables en question. Ainsi, pour ces organismes scolaires, les barres bleu foncé de la figure 6 sont beaucoup plus basses que les barres bleu pâle qui leur correspondent, puisque leur taux de financement est moins élevé.

Le financement accordé aux organismes scolaires n'a pas beaucoup changé au cours des deux dernières années, comme le montre le tableau 9⁸.

⁸ Les données utilisées pour cet indicateur de rendement sont tirées des [rapports annuels des organismes scolaires](#) déposés à l'Assemblée législative des TNO.

Figure 6 : Pourcentage du budget du MECF pour l'éducation octroyé aux organismes scolaires par rapport au nombre d'élèves servis en 2024-2025

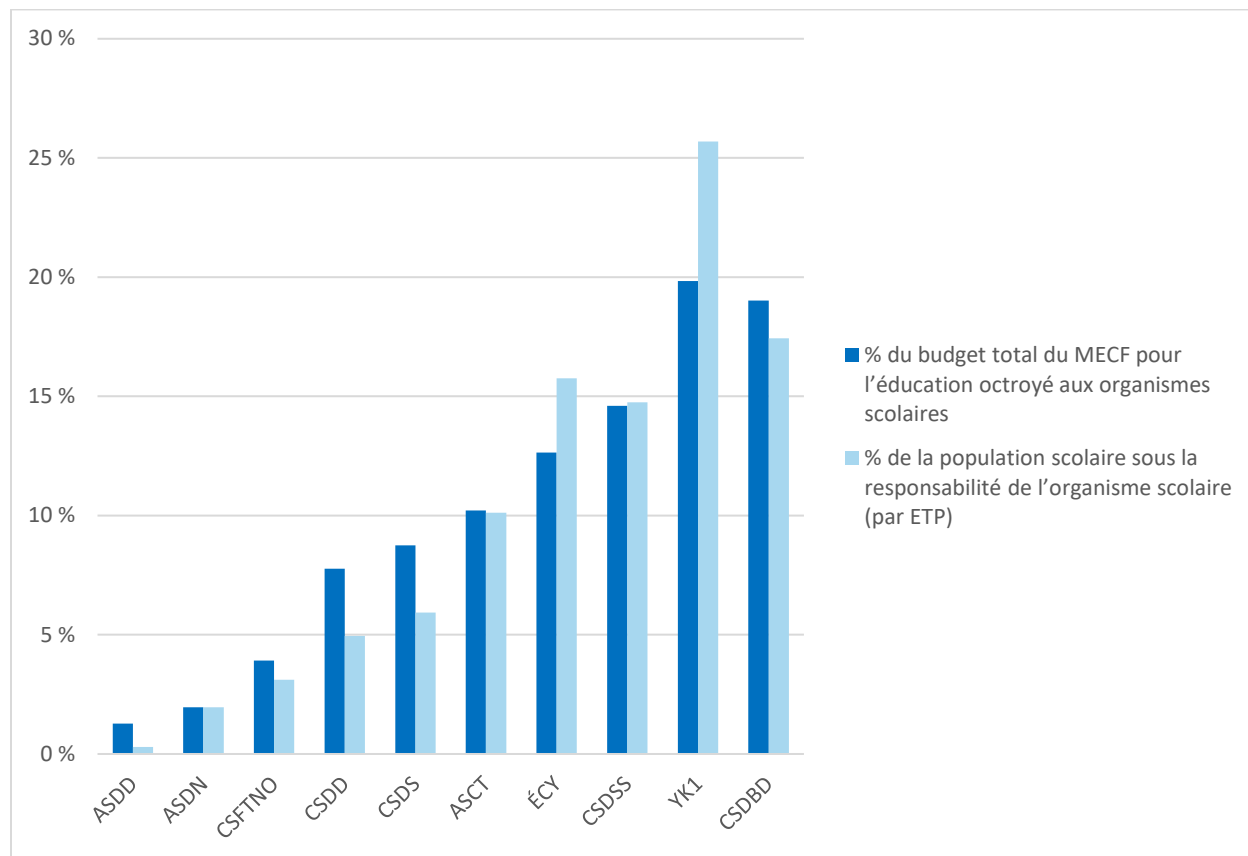


Tableau 4 : Budget par organisme scolaire en 2023-2024 et 2024-2025

Organisme scolaire	Budget (\$)	% du budget total du MECF pour l'éducation	Budget (\$)	% du budget total du MECF pour l'éducation
	2023-2024		2024-2025	
Conseil scolaire de division de Beaufort-Delta (CSDBD)	34 911 157	20,0	33 339 425	19,0
Commission scolaire francophone des Territoires du Nord-Ouest (CSFTNO)	7 342 043	4,2	6 877 799	3,9
Administration scolaire de district de Dettah (ASDD)	1 978 000	1,1	2 228 092	1,3
Conseil scolaire de division du Dehcho (CSDD)	14 364 521	8,2	13 628 410	7,8
Administration scolaire de district de Ndilq (ASDN)	3 415 400	2,0	3 435 706	2,0
Conseil scolaire de division du Sahtú (CSDS)	14 591 667	8,4	15 328 916	8,7
Conseil scolaire de division du Slave Sud (CSDSS)	28 508 576	16,3	25 588 181	14,6
Agence de services communautaires tłıchq (ASCT)	18 148 752	10,4	17 905 939	10,2
Écoles catholiques de Yellowknife (ÉCY)	20 224 334	11,6	22 149 648	12,6
Administration scolaire de district n° 1 de Yellowknife (YK1)	31 161 543	17,8	34 760 408	19,8

Partie 2 : Mesure du rendement des activités

Dans la deuxième partie de ce rapport, nous examinons les données sur les activités du système d'éducation. L'offre de cours et les pratiques d'évaluation (p. ex. les examens) comptent parmi ces activités, car elles déterminent le degré de succès des élèves. Pour réussir, ces derniers doivent pouvoir suivre les cours appropriés et être classés efficacement.

Voici les indicateurs pris en compte dans la présente section :

- Inscriptions à la prématernelle et à la maternelle
- Inscriptions dans les options d'éducation alternative
- Inscriptions aux programmes de langue autochtone
- Inscriptions aux programmes de langue française
- Nombre d'élèves profitant d'un plan d'enseignement individualisé
- Nombre d'élèves avec un plan de soutien à l'élève
- Résultats de l'examen pour le diplôme d'études secondaires

Inscriptions à la prématernelle et à la maternelle

Pourquoi rendre compte de cette mesure?

La recherche montre que le jeu importe énormément dans le développement de la petite enfance. La prématernelle est offerte dans toutes les collectivités des TNO depuis l'année scolaire 2017-2018. La programmation de la prématernelle est fondée sur le jeu et conçue pour soutenir le développement de l'enfant en passant par l'interaction sociale, le jeu et un environnement d'apprentissage structuré.

Que révèlent les résultats de cette mesure?

La prématernelle et la maternelle sont des programmes facultatifs offerts aux familles ténoises. En 2024-2025, le taux d'inscription aux deux programmes atteignait 85 % des enfants âgés de 4 et 5 ans vivant aux TNO (tableau 10).

Figure 7 : Nombre d'élèves inscrits (équivalents à temps plein) en prématernelle et en maternelle, au fil des ans

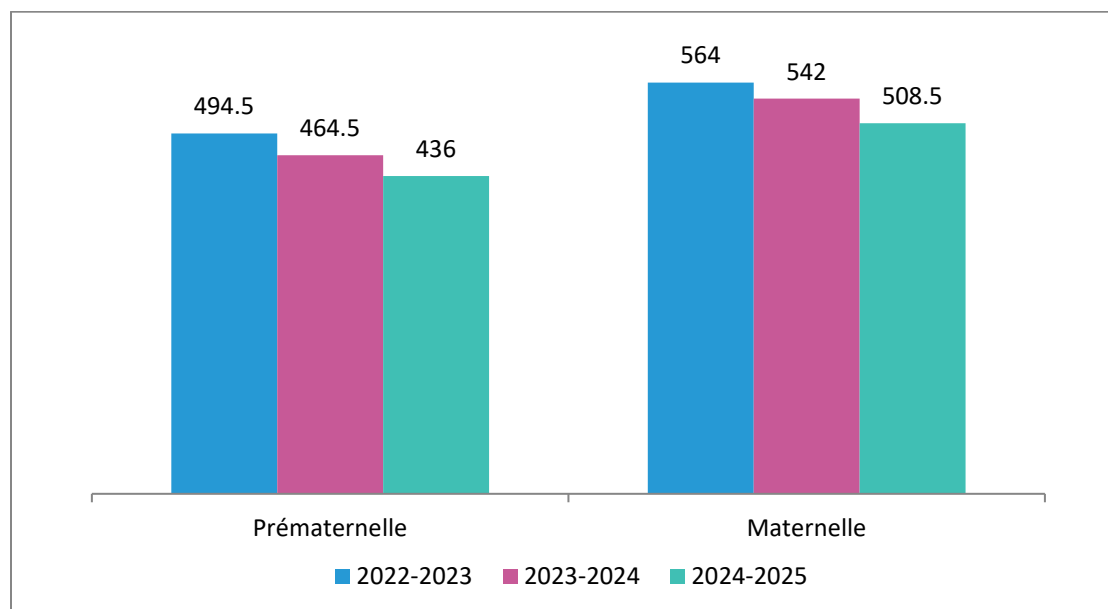


Tableau 5 : Pourcentage (%) d'enfants de 4 ans et de 5 ans en prématernelle et en maternelle aux TNO au fil des ans⁹

	Inscriptions à la prématernelle et à la maternelle (équivalents temps plein)	Nombre d'enfants de 4 ans et de 5 ans vivant aux TNO	Pourcentage (%) d'enfants de 4 ans et de 5 ans en prématernelle et en maternelle aux TNO
2017-2018	1 034	1 257	82 %
2018-2019	1 106	1 220	91 %
2019-2020	1 142	1 228	93 %
2020-2021	1 106	1 276	87 %
2021-2022	1 085	1 265	86 %
2022-2023	1 058,5	1 243	85 %
2023-2024	1 006,5	1 203	84 %
2024-2025	944,5	1 113	85 %

⁹ Le nombre d'enfants âgés de 4 ans et de 5 ans est tiré des estimations démographiques en date du 1^{er} juillet fournies par le [Bureau de la statistique des TNO](#). Les données peuvent faire l'objet de révisions ultérieures et ne sont pas nécessairement comparables aux chiffres présentés dans les tableaux et rapports antérieurs.

Inscriptions dans les options d'éducation alternative

Pourquoi rendre compte de cette mesure?

La salle de classe traditionnelle ne convient pas à tous les élèves. L'école alternative offre aux élèves des occasions d'apprentissage où l'on adapte l'enseignement à leurs besoins ou à leur mode de vie, comme les emplois à temps partiel et le temps passé sur les terres ancestrales.

Par exemple, le programme Route 51 est conçu pour accommoder les élèves qui ont besoin de flexibilité dans l'horaire ou d'enseignement individuel. Le nombre d'inscriptions dans ces programmes d'éducation alternative au fil des ans confirme la nécessité de l'école alternative aux TNO. Le système d'éducation de la prématernelle à la 12^e année tente justement de remplir ce besoin.

Voici la liste et la description de plusieurs options d'éducation alternative aux TNO ainsi que la mention des organismes scolaires qui les offrent :

Institut d'apprentissage Route 51 (Administration scolaire de district n° 1 de Yellowknife) : Centre de services affilié à l'École secondaire Sir John Franklin destiné aux élèves de plus de 19 ans. Il offre un programme différent de l'école secondaire « normale ». Il s'agit d'un centre où les élèves peuvent suivre des cours de niveau secondaire en vue d'obtenir des crédits d'études. L'institut Route 51 crée une atmosphère détendue, limite le ratio enseignant-élèves, l'espace occupé et le format des groupes, et permet la souplesse dans l'assiduité ainsi que de suivre un seul cours à la fois.

Programme d'apprentissage Birchbark (Administration scolaire de district n° 1 de Yellowknife) : Programme d'éducation alternative communautaire pour les élèves de la 1^{re} à la 4^e année. Voici les cinq principes d'apprentissage qu'il applique :

- Les enfants sont au cœur de leur propre apprentissage.
- Les apprenants sont encouragés à faire preuve de créativité et d'innovation et à prendre des risques.
- Le programme appuie des parcours d'apprentissage diversifiés et souples.
- L'apprentissage est un partenariat.
- Les participants sont à la fois apprenants et enseignants.

Les élèves sont encouragés à choisir les sujets d'étude qui correspondent à leurs besoins et intérêts; des conseillers à l'apprentissage les aideront à satisfaire aux exigences du programme d'études ténois. Les responsables du programme cherchent à maximiser l'engagement et l'intégration des membres de la collectivité dans la démarche pour compléter les champs d'intérêt et les sujets de curiosité des élèves.

Programme alternatif d'études secondaires de l'École K'àlemi Dene (Administration scolaire de district de Ndilo) : Environnement d'apprentissage alternatif centré sur la personne, qui limite le format des groupes et permet aux élèves de progresser à leur rythme selon des plans d'étude personnalisés. Le programme peut également être interrompu en

cas d'absences imprévues. Les responsables du programme se concentrent aussi sur le bien-être des élèves et leur fourniront tous les outils nécessaires pour réussir.

Centre d'apprentissage de l'École secondaire St. Patrick (Écoles catholiques de Yellowknife) : Programme conçu pour accommoder les élèves dont les besoins pédagogiques, psychologiques ou médicaux ne peuvent être comblés dans le milieu scolaire traditionnel. Le programme propose des tutoriels et le mentorat d'un enseignant et d'un aide-enseignant en petit groupe ou individuellement. L'enseignement par module offre aux élèves la possibilité de terminer leurs études secondaires quand cela leur convient le mieux. Il permet aux élèves de commencer les cours au moment de leur choix et de travailler à leur rythme, hors des contraintes de l'année scolaire normale. Cette démarche convient particulièrement aux élèves qui doivent récupérer des crédits ou qui ont besoin de plus de temps pour obtenir leurs crédits du secondaire.

École Phoenix (Conseil scolaire de division du Slave Sud) : École offrant un programme alternatif qui aide les élèves à terminer leurs études secondaires tout en s'acquittant d'autres obligations, notamment familiales ou professionnelles. Les élèves inscrits peuvent choisir parmi une variété de cours, du perfectionnement des compétences pour remplir les prérequis des cours supérieurs à l'éducation à distance soutenue localement, en passant par les cours secondaires standards. Élèves et enseignants se rencontrent ou communiquent régulièrement pour mesurer les progrès et redéfinir les buts fixés si nécessaire.

Programme True North de l'École Chief Albert Wright (Conseil scolaire de division du Sahtu) : Programme qui permet aux élèves d'étudier à leur propre rythme et en dehors de l'horaire normal d'enseignement de l'école. True North offre des cours du soir du lundi au jeudi pour les élèves qui n'assistent pas aux cours de jour. Cette formation est adaptée aux besoins des élèves et peut ou non inclure des matières de base.

Programme d'éducation alternative de l'École ?ehtseo Ayha (Conseil scolaire de division du Sahtu) : Programme qui permet aux élèves d'étudier à leur propre rythme et en dehors de l'horaire normal d'enseignement de l'école.

École à la maison (partout aux TNO) : Les parents ou tuteurs ténois ont la possibilité d'enseigner à leurs enfants à domicile. Les élèves qui suivent leur scolarité à la maison doivent être inscrits dans une école ténoise. Le directeur de l'école ou surintendant de l'organisme scolaire en question (ou son délégué) doit vérifier que l'enfant qui suit l'école à la maison progresse normalement dans les programmes éducatifs et a accès au soutien nécessaire à cette fin. L'enseignement à domicile représente souvent l'option de choix pour les familles qui bougent beaucoup à cause de l'emploi des parents ou tuteurs. Les élèves qui souhaitent apprendre à leur rythme ou apprendre sur des sujets hors du programme d'études ténois y trouvent aussi leur compte.

Que révèlent les résultats de cette mesure?

Les inscriptions aux programmes d'éducation alternative varient par région d'une année à l'autre (tableau 11). On a constaté une baisse nette du nombre d'élèves inscrits dans des programmes

d'éducation alternative au cours de l'année scolaire 2024-2025. Le nombre d'élèves scolarisés à la maison a également diminué cette même année.

Tableau 6 : Nombre d'élèves inscrits à des programmes d'éducation alternative, par programme et au fil des ans¹⁰

	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025
Institut d'apprentissage Route 51 (Administration scolaire de district n° 1 de Yellowknife)	89	72	31	59	41
Centre d'apprentissage de l'École secondaire St. Patrick (Écoles catholiques de Yellowknife)	155	149	8	133	Sem. 1 = 105 Sem. 2 = 112
École Phoenix (Conseil scolaire de division du Slave Sud) ¹¹	50	20	45	162	171
Programme d'éducation alternative de l'École ʔehtseo Ayha (Conseil scolaire de division du Sahtu, Déljine)		10	--	--	--
Programme True North de l'École Chief Albert Wright (Conseil scolaire de division du Sahtu, Tulit'a)	11	--	11	9	12
Programme alternatif d'études secondaires de l'École K'àlemi Dene (Administration scolaire de district de Ndilo)	--	--	--	--	--
Programme Birchbark (Administration scolaire de district no 1 de Yellowknife)		38	40	82	63
École à la maison (partout aux TNO) ¹²	138	138	170	140	130

¹⁰ Remarque sur le tableau : Le double trait d'union « -- » signale des données supprimées. Les petits nombres et les pourcentages dérivés des petits nombres sont supprimés pour des raisons de respect de la vie privée. Les données avoisinant ces petits nombres peuvent aussi être supprimées pour empêcher que ces nombres puissent être inférés. Les cellules vides, quant à elles, indiquent qu'il n'y a aucune donnée, ou que la valeur est nulle (zéro).

¹¹ Les inscriptions à l'école Phoenix pour les années scolaires 2023-2024 et 2024-2025 comprennent à la fois celles en enseignement exclusif et en enseignement mixte.

¹² Les inscriptions pour l'école à la maison comprennent à la fois celles en enseignement exclusif et en enseignement mixte.

Inscriptions aux programmes de langue autochtone

Pourquoi rendre compte de cette mesure?

Le Cadre d'action pour le renouveau et l'innovation en éducation (le Cadre) établit le lien important entre la colonisation, les pensionnats et la perte des langues autochtones. Il vise à soutenir la réconciliation et la revitalisation des langues. En particulier, on y reconnaît que d'être un élève téniois compétent implique qu'on puisse apprendre et communiquer dans la ou les langues de sa région et de sa communauté.

On compte aux TNO neuf langues autochtones officielles qui doivent être soutenues et respectées pour rester vivantes. Pendant l'année scolaire 2020-2021, le programme « Nos langues » (de la prématernelle à la 12^e année) a été mis en pratique dans toutes les écoles ténioises. On cherche ainsi à garantir que les langues autochtones sont entendues et parlées dans chaque établissement, dans les assemblées et dans les salles de classe des TNO.

Il y a quelques éléments à prendre en considération en ce qui a trait à la méthode de calcul utilisée pour cet indicateur :

- Cet indicateur met l'accent sur les cours de langues autochtones de base.
- Les élèves de prématernelle et maternelle ont été exclus, car le nombre d'inscriptions dans ces groupes est consigné différemment de ce qui se fait pour la 1^{re} à la 12^e année.
- Les inscriptions dans les écoles qui offrent des programmes d'immersion dans une langue autochtone ou qui n'offrent pas de cours de langues autochtones sont exclues du calcul.
- Les écoles situées dans les petites collectivités qui offrent des cours de langues autochtones, mais qui n'ont pas consigné de données sur les inscriptions d'élèves dans la base de données ayant servi au présent rapport, sont exclues.

Que révèlent les résultats de cette mesure?

Plus de 4 000 élèves téniois étaient inscrits à des cours de langues autochtones au cours de l'année scolaire 2024-2025 (tableau 12). Parmi les différents types de collectivités, ce sont les petites collectivités qui comptent le plus grand nombre d'inscriptions à ces cours.

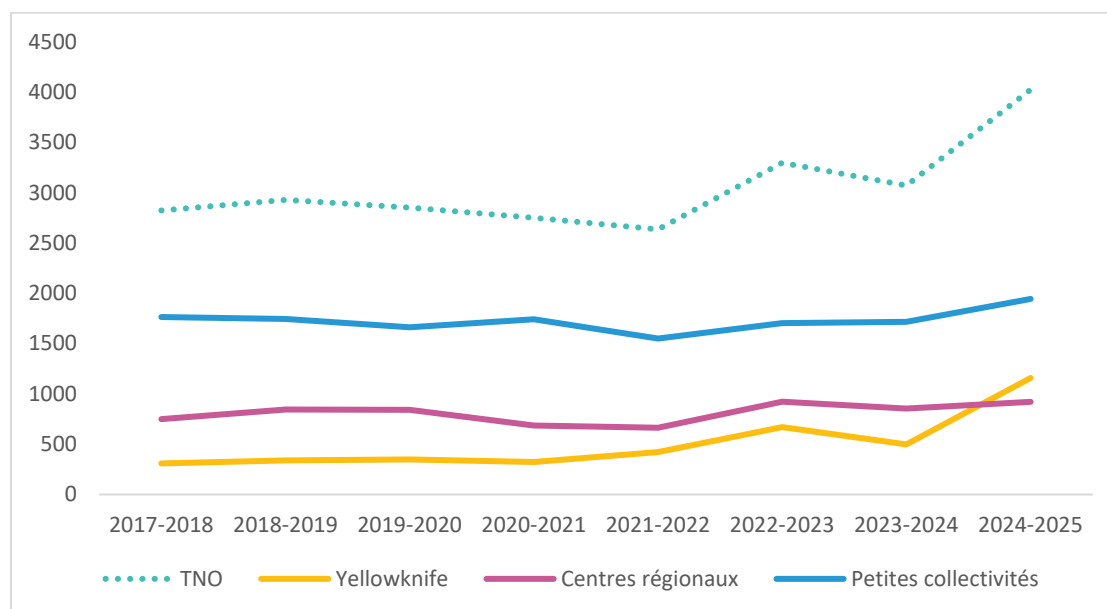
Le tableau 12 indique une importante augmentation des inscriptions par rapport aux années précédentes à Yellowknife. Il est ressorti des discussions avec les organismes scolaires de Yellowknife que cela pourrait être dû aux changements apportés à la consignation des inscriptions et ne pas nécessairement représenter une augmentation des inscriptions.

En examinant le pourcentage d'élèves inscrits par niveau scolaire, on constate que 64 % des élèves téniois de la 1^{re} à la 9^e année et 13 % de la 10^e à la 12^e année étaient inscrits à des cours de langues autochtones (figure 9). Il n'est pas obligatoire de suivre un cours de langue seconde au secondaire, ce qui explique probablement l'écart entre ces inscriptions. En outre, la disponibilité des enseignants peut également affecter la capacité des élèves du secondaire à suivre un cours de langue autochtone.

Tableau 7 : Nombre total d'élèves inscrits à des cours de langues autochtones par type de collectivité, au fil des ans¹³

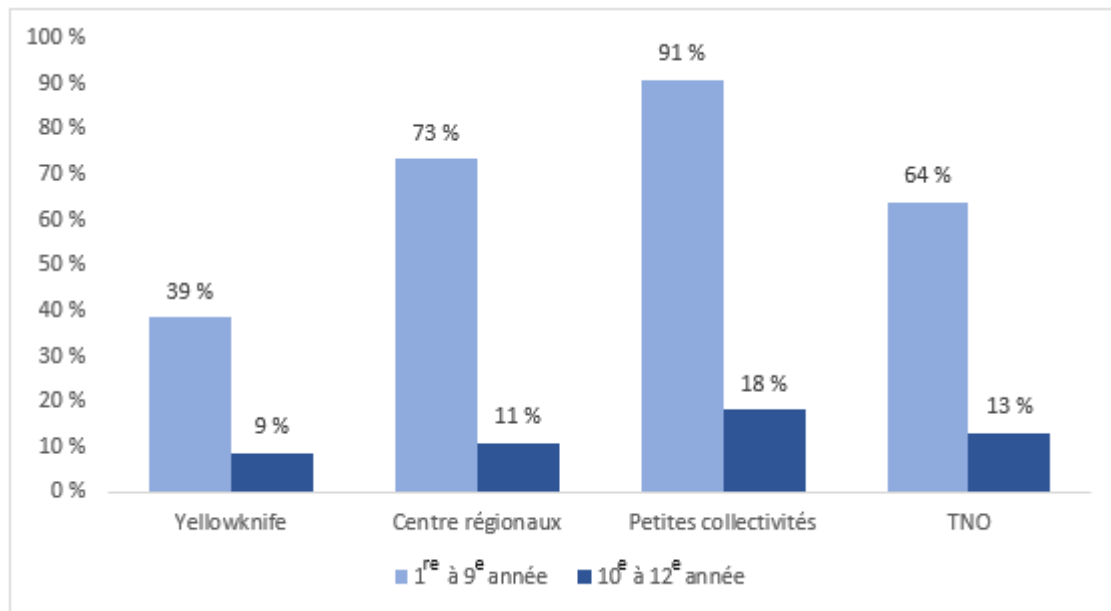
	TNO	Yellowknife	Centres régionaux	Petites collectivités
2015-2016	3 065			
2016-2017	2 900			
2017-2018	2 825	309	750	1 766
2018-2019	2 929	338	846	1 745
2019-2020	2 852	349	841	1 662
2020-2021	2 750	322	686	1 742
2021-2022	2 637	422	664	1 551
2022-2023	3 299	670	923	1 706
2023-2024	3 072	499	856	1 717
2024-2025	4 026	1 159	922	1 945

Figure 8 : Nombre d'élèves inscrits à des cours de langues autochtones par type de collectivité, au fil des ans



¹³ La répartition par type de collectivité est devenue disponible pour l'année scolaire 2017-2018 et les années subséquentes, ce qui coïncide avec la mise en œuvre du programme « Nos langues ». La répartition par type de collectivité n'était pas disponible avant 2017-2018.

Figure 9 : Pourcentage d'élèves inscrits à des cours de langues autochtones, par niveau scolaire et par type de collectivité, en 2024-2025



Inscriptions aux programmes de langue française

Pourquoi rendre compte de cette mesure?

Le bien-être des élèves et le développement d'une forte identité sont mis en valeur quand le système d'éducation est adapté à la diversité de la clientèle scolaire. Les élèves francophones renforceront leur identité culturelle dans la mesure où ils pourront apprendre le français et vivre la culture française à l'école.

Le système d'éducation ténos offre quatre programmes de langue française de la prématernelle à la 12^e année :

Français élémentaire : Programme offert aux élèves de la 1^{re} à la 12^e année pour leur permettre d'acquérir des compétences conversationnelles de base en français et de s'ouvrir aux cultures francophones pour mieux les apprécier. Les élèves reçoivent jusqu'à 120 minutes d'enseignement du français par semaine.

Français intensif : Programme consistant en une exposition intensive au français. Les cours sont donnés en français à 75 % et en anglais à 25 % pendant la première moitié de l'année (généralement en 6^e année), puis à 25 % en français et à 75 % en anglais pendant la deuxième moitié de l'année. Le Programme de français intensif se poursuit grâce à un solide enseignement en français au cours des années suivantes (français post-intensif). Il est conçu pour les élèves ayant été très peu exposés au français, voire pas du tout.

Immersion française : Programme offrant aux élèves une éducation équivalente à celle fournie dans le cadre du programme de langue anglaise, tout en leur donnant l'occasion d'acquérir de solides compétences en français. Les élèves intègrent généralement le programme d'immersion précoce à la prématernelle ou à la maternelle (parfois en 1^{re} année). À la fin de leur 12^e année, les élèves devraient être capables de prendre part facilement à des conversations en français, de suivre des cours enseignés en français au postsecondaire et d'intégrer un lieu de travail où le français est la langue parlée.

Français langue première : Programme d'éducation dont la langue d'enseignement est le français, offert conformément à l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés. Toutes les matières sont enseignées en français, à l'exception des cours d'anglais, qui sont offerts à partir de la 4^e année.

Que révèlent les résultats de cette mesure?

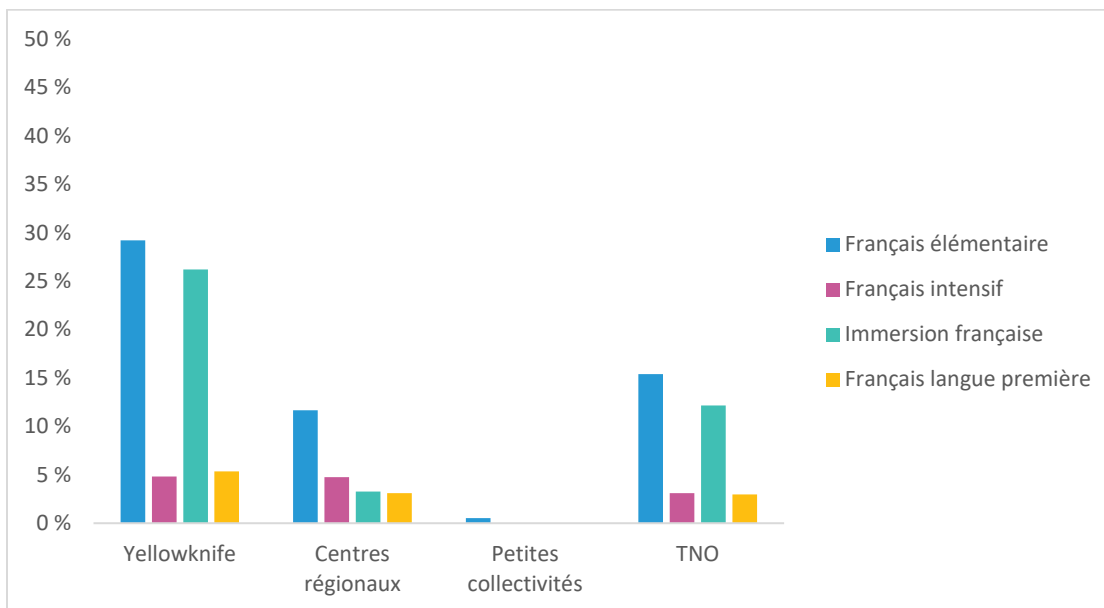
La figure 10 montre les inscriptions aux différents programmes de français par type de collectivité selon la proportion d'élèves inscrits en 2024-2025. Les tableaux 13 et 14 montrent combien d'élèves étaient inscrits aux cours de français par type de collectivité et organisme scolaire au cours des années scolaires 2023-2024 et 2024-2025.

En analysant les chiffres par type de collectivité, on note une proportion plus élevée d'élèves qui suivent des cours de français à Yellowknife que dans les petites collectivités ou les centres

régionaux. Cela s'explique du fait que la majorité de la communauté franco-ténoise vit à Yellowknife¹⁴.

Le nombre total d'inscriptions aux cours de français des TNO a légèrement augmenté à l'année scolaire 2024-2025 (tableaux 13 et 14). Les inscriptions au cours de français élémentaire ont augmenté dans tous les types de collectivités, sauf les petites collectivités. Et celles aux cours de français élémentaire et d'immersion française ont significativement augmenté dans les écoles de l'administration scolaire de district n° 1 de Yellowknife (YK1). Des pourcentages élevés d'élèves continuent de participer aux programmes d'immersion française et de français élémentaire, comparativement aux autres types de cours (figure 10).

Figure 10 : Proportion d'élèves inscrits aux programmes de français par type de collectivité, en 2024-2025



¹⁴ La seule petite collectivité comptant des inscriptions à des programmes en français en 2024-2025 était Norman Wells.

Tableau 8 : Nombre d'élèves inscrits aux cours de français par type de collectivité et par type de cours, en 2023-2024 et en 2024-2025¹⁵

		Français élémentaire	Français intensif	Immersion française	Français langue première
2023-2024	Yellowknife	1 058	183	957	180
	Centres régionaux	206	78	68	59
	Petites collectivités	26			
	TNO	1 290	261	1 025	239
2024-2025	Yellowknife	1 102	182	989	202
	Centres régionaux	208	85	58	55
	Petites collectivités	16			
	TNO	1 326	267	1 047	257

Tableau 9 : Nombre d'élèves inscrits aux cours de français, par organisme scolaire et par type de cours, en 2023-2024 et en 2024-2025

		Français élémentaire	Français intensif	Immersion française	Français langue première
2023-2024	CSDBD			47	
	CSFTNO				239
	CSDS	26			
	CSDSS	206	78	21	
	ÉCY	502		419	
	YK1	556	183	538	
2024-2025	CSDBD			43	
	CSFTNO				202
	CSDS	16			
	CSDSS	208	85	15	55
	ÉCY	465		364	
	YK1	637	182	625	

¹⁵ Remarque sur le tableau : Les cellules vides indiquent qu'il n'y a aucune donnée, ou que la valeur est nulle (zéro).

Nombre d'élèves profitant d'un plan d'enseignement individuel

Pourquoi rendre compte de cette mesure?

Le plan d'enseignement individuel (PEI) est un programme propre à un élève où on lui fixe des attentes de résultats annuels précises, ainsi que des objectifs à court terme qui peuvent ou non inclure les résultats d'apprentissage attendus du curriculum ténois (connaissances ou compétences que les élèves devraient détenir à la fin d'un travail, d'un cours ou d'une année d'études en particulier). L'élève qui profite d'un PEI réussit en général mieux grâce à du soutien, à des mesures d'adaptation, à des ressources ou à de l'équipement qui vont au-delà de ceux dont ses pairs ont besoin.

Bien que la proportion d'élèves profitant d'un plan d'enseignement individuel soit généralement petite, on doit reconnaître que l'application de ce plan demande beaucoup de travail et de coordination, ainsi que le soutien de divers éducateurs, des parents ou tuteurs ou d'autres membres de la famille, de personnes-ressources de la collectivité et de professionnels de la santé et des services sociaux.

Que révèlent les résultats de cette mesure?

Comme le nombre d'élèves profitant d'un PEI n'est pas élevé, l'interprétation des résultats doit se faire avec prudence, car de petits changements peuvent paraître importants lorsqu'ils sont exprimés en pourcentage.

Le pourcentage d'élèves profitant d'un PEI est demeuré relativement stable sur l'ensemble du territoire et dans tous les types de collectivités au cours des trois dernières années scolaires (figure 11).

Figure 11 : Pourcentage d'élèves suivant un plan d'enseignement individuel par type de collectivité, au fil des ans

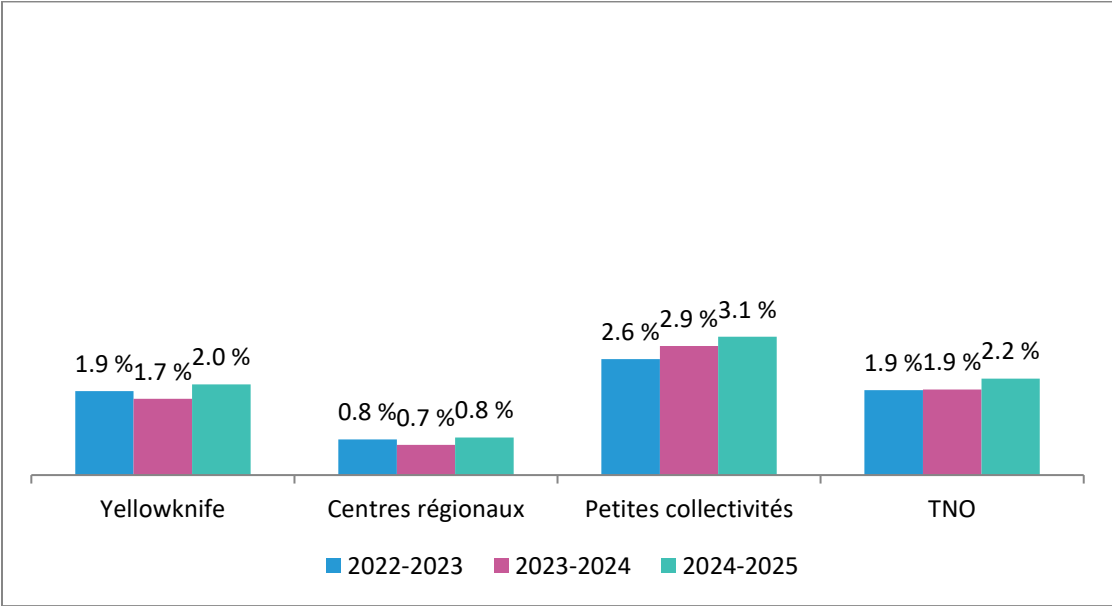


Tableau 10 : Nombre et pourcentage d'élèves suivant un plan d'enseignement individuel par type de collectivité, en 2024-2025

		Yellowknife	Centres régionaux	Petites collectivités	TNO
2024-2025	Nombre d'élèves suivant un PEI	77	15	95	187
	Pourcentage d'élèves suivant un PEI	2,0 %	0,8 %	3,1 %	2,2 %

Nombre d'élèves avec un plan de soutien à l'élève

Pourquoi rendre compte de cette mesure?

Les plans de soutien à l'élève (PSE) sont des versions adaptées ou modifiées du programme d'études régulier conçues pour aider les élèves qui en ont besoin. On emploie principalement deux types de plans de soutien : le plan avec adaptations et le plan avec modifications. Chaque type de PSE compte deux sous-catégories :

Plan de soutien à l'élève avec adaptations (de la 1^{re} à la 12^e année)

- Programme d'études régulier avec adaptations ciblant les difficultés
- Programme d'études régulier avec adaptations visant l'enrichissement

Plan de soutien à l'élève avec modifications (de la 1^{re} à la 9^e année)

- Programme d'études modifié – adapté au niveau scolaire inférieur
- Programme d'études modifié – adapté au niveau scolaire supérieur

Les plans avec adaptations sont offerts aux élèves de la 1^{re} à la 12^e année. Les adaptations ciblant les difficultés aident les élèves qui parviennent difficilement à suivre le programme d'études régulier. Ils peuvent ainsi plus facilement réussir et bénéficier d'un meilleur soutien pour atteindre les résultats d'apprentissage attendus.

Les adaptations visant l'enrichissement soutiennent les élèves pouvant bénéficier d'occasions d'améliorer ou d'approfondir leurs apprentissages.

Les adaptations peuvent comprendre de l'aide supplémentaire et des changements apportés au processus d'enseignement, au milieu d'apprentissage, aux délais, à la manière dont l'élève est évalué ou aux travaux de l'élève. L'élève concerné est malgré tout tenu d'atteindre la plupart des résultats d'apprentissage attendus pour son année d'études. Les élèves qui profitent d'un PSE avec adaptations doivent tout de même réussir le programme d'études régulier.

Des modifications sont élaborées pour les élèves qui se trouvent à au moins deux années ou plus au-dessus ou au-dessous de leur année d'études dans une ou plusieurs matières. On oriente le programme d'enseignement modifié d'après les résultats d'apprentissage attendus dans l'année d'études de l'élève.

Le programme d'enseignement modifié est fondé sur les forces, les besoins et les champs d'intérêt de l'élève et comprend des objectifs d'apprentissage, des méthodes d'enseignement et des méthodes d'évaluation modifiés. Les élèves de la 1^{re} à la 9^e année peuvent bénéficier d'un tel programme; cependant, les élèves n'y sont généralement pas intégrés avant d'avoir atteint la 4^e année.

Que révèlent les résultats de cette mesure?

Le pourcentage global d'élèves ténois suivant un plan de soutien à l'élève a diminué durant l'année scolaire 2024-2025 (tableau 16).

La figure 12 montre le pourcentage de la population scolaire qui suit le programme d'études régulier avec adaptations par type de collectivité, de 2022-2023 à 2024-2025. Ce nombre englobe à la fois les adaptations ciblant les difficultés et celles visant l'enrichissement. Le pourcentage d'élèves suivant un programme d'études régulier avec adaptations est resté le même dans tous les types de collectivités.

La figure 13 présente le pourcentage de la population scolaire qui suit le programme d'études modifié (au-dessus ou au-dessous de leur niveau scolaire) par type de collectivité, pour les années scolaires 2022-2023 à 2024-2025.

- Le pourcentage global d'élèves ténois suivant un programme d'études modifié continue de diminuer. On observe la même chose à Yellowknife et dans les petites collectivités.
- Les petites collectivités ont enregistré la plus forte baisse du pourcentage d'élèves suivant un programme d'enseignement modifié, mais elles restent le type de collectivité qui compte la plus forte proportion d'élèves qui bénéficient de tels programmes.

La diminution du nombre d'élèves suivant un plan de soutien à l'élève peut être attribuable au renouveau du programme d'études. Les plans de soutien à l'élève proposés actuellement dans le programme d'études des TNO ne sont pas harmonisés avec celui de la Colombie-Britannique. Les données relatives à cet indicateur pourraient donc continuer de fluctuer pendant que les TNO font la transition vers le nouveau programme.

Figure 12 : Pourcentage d'élèves suivant le programme d'études régulier avec adaptations par type de collectivité, au fil des ans

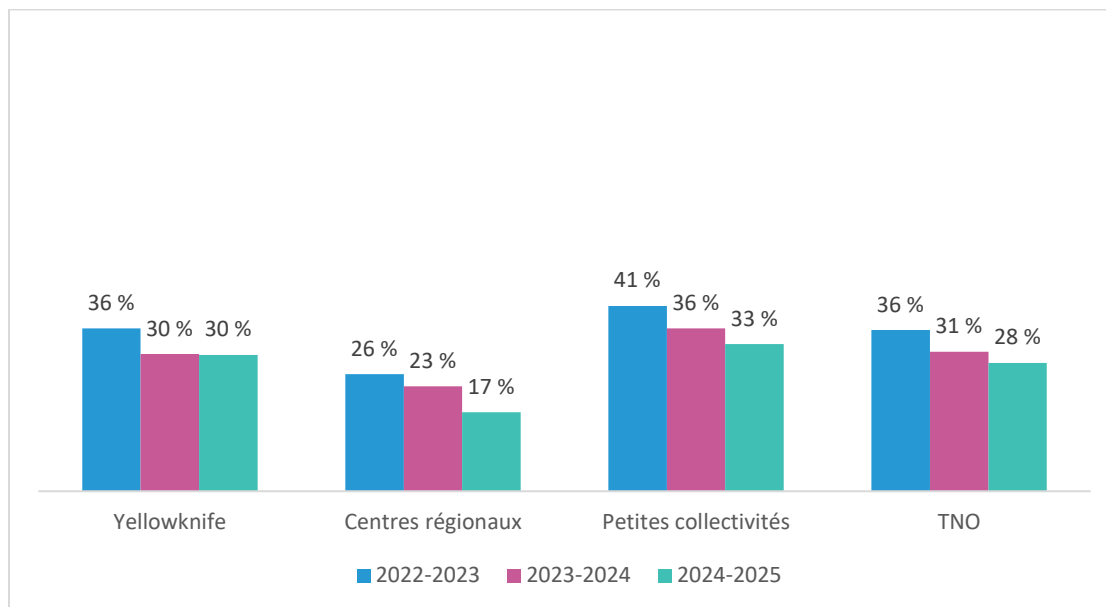


Figure 13 : Pourcentage d'élèves suivant un programme d'études modifié par type de collectivité, au fil des ans

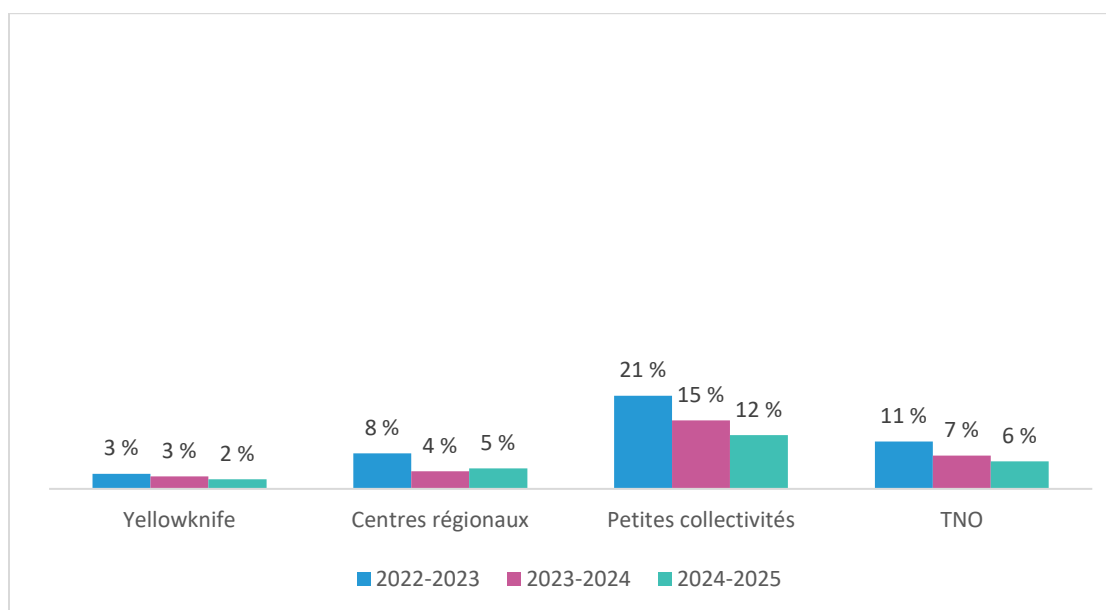


Tableau 11 : Nombre et pourcentage d'élèves suivant un plan de soutien à l'élève par type de collectivité, en 2023-2024 et en 2024-2025¹⁶

			Yellowknife	Centres régionaux	Petites collectivités	TNO
2023-2024	Programme régulier avec adaptations ciblant les difficultés	Nombre	1 141	407	1 079	2 627
		% d'inscriptions dans la région	29,7 %	23,1 %	35,6 %	30,4 %
	Plan d'études modifié – adapté au niveau scolaire inférieur	Nombre	108	70	465	643
		% d'inscriptions dans la région	2,8 %	4,0 %	15,4 %	7,4 %
	Programme régulier avec adaptations visant l'enrichissement	Nombre	--	--	--	--
		% d'inscriptions dans la région	0,6 %	0,1 %	0,3 %	0,4 %
	Plan d'études modifié – adapté au niveau scolaire supérieur	Nombre			--	--
		% d'inscriptions dans la région			0,0 %	0,0 %
2024-2025	Programme régulier avec adaptations ciblant les difficultés	Nombre	1 273	479	1 555	3 307
		% d'inscriptions dans la région	33,1 %	27,2 %	51,4 %	38,3 %
	Plan d'études modifié – adapté au niveau scolaire inférieur	Nombre	1 117	310	986	2 413
		% d'inscriptions dans la région	29,6 %	17,4 %	32,3 %	28,0 %
	Programme régulier avec adaptations visant l'enrichissement	Nombre	81	82	368	531
		% d'inscriptions dans la région	2,1 %	4,6 %	12,1 %	6,2 %
	Plan d'études modifié – adapté au niveau scolaire supérieur	Nombre	--	--	--	--
		% d'inscriptions dans la région	0,5 %	0,1 %	0,2 %	0,3 %
	Total	Nombre				
		% d'inscriptions dans la région				
	Total	Nombre	1 218	393	1 360	2 971
		% d'inscriptions dans la région	32,3 %	22,1 %	44,6 %	34,5 %

¹⁶ Remarque sur le tableau : Le double trait d'union « -- » signale des données supprimées. Les petits nombres et les pourcentages dérivés des petits nombres sont supprimés pour des raisons de respect de la vie privée. Les données avoisinant ces petits nombres peuvent aussi être supprimées pour empêcher que ces nombres puissent être inférés. Les cellules vides, quant à elles, indiquent qu'il n'y a aucune donnée, ou que la valeur est nulle (zéro).

Résultats de l'examen pour le diplôme d'études secondaires

Pourquoi rendre compte de cette mesure?

En 2024-2025, les écoles des TNO ont utilisé le programme d'études de l'Alberta pour les cours du secondaire. En janvier et en juin, les élèves ténois ont dû passer les examens standardisés de l'Alberta en vue de l'obtention du diplôme pour certains cours. Cet indicateur examine les résultats aux examens de diplôme des cours suivants : Langue anglaise 301 (English Language Arts 301), Langue anglaise 302 (English Language Arts 302), Français 301, Langue française 301 (French Language Arts 301), Études sociales 301, Études sociales 302, Biologie 30, Chimie 30, Physique 30, Mathématiques 301 et Mathématiques 302.

Pour 2024-2025, la note globale pour ces cours est calculée en combinant la note obtenue par les élèves pour leur travail en classe (70 %) et la note de l'examen de diplôme (30 %). Les résultats des examens de diplôme de l'Alberta nous renseignent utilement sur la capacité des élèves du secondaire des TNO à répondre aux normes de réussite scolaire définies dans le programme d'études.

Les écoles des TNO ont commencé la mise en œuvre progressive du programme d'études de la Colombie-Britannique au cours de l'année scolaire 2023-2024. Les examens menant à l'obtention du diplôme seront bientôt remplacés par les outils d'évaluation de la Colombie-Britannique. L'année scolaire 2025-2026 sera la dernière pour les examens de diplôme de 12^e année de l'Alberta.

Que révèlent les résultats de cette mesure?

Les figures 14 et 15 montrent le pourcentage d'élèves ayant obtenu la note « acceptable » ou une meilleure note (50 % ou plus) aux examens de diplôme par type de collectivité, en 2024-2025. La figure 14 donne les résultats aux examens de diplôme pour les langues et les études sociales, et la figure 15, les résultats aux examens de diplôme pour les mathématiques et les sciences. La ligne rouge horizontale « Moyenne aux TNO » montre le pourcentage moyen des élèves ténois ayant obtenu la note « acceptable » ou une meilleure note aux examens pour chaque groupe de cours.

Les résultats nous apprennent que plus d'élèves ont obtenu la note « acceptable » ou une meilleure note aux examens de langue et d'études sociales (moyenne de 72 % aux TNO) qu'aux examens de mathématiques et de sciences (moyenne de 54 % aux TNO). Cette tendance se poursuit dans les rapports techniques précédents sur les mesures du rendement du système d'éducation de la prématernelle à la 12^e année, ainsi que dans les résultats désormais désuets des tests de rendement de l'Alberta. Les tendances indiquent qu'il est nécessaire de continuer à soutenir les élèves en mathématiques et en sciences dans les écoles des TNO.

Le tableau 17 ventile les résultats obtenus aux examens de diplôme en 2024-2025 par type de collectivité et par cours.

Figure 14 : Pourcentage d'élèves ayant obtenu la note « acceptable » ou une meilleure note aux examens de diplôme pour les langues et les études sociales par type de collectivité, en 2024-2025

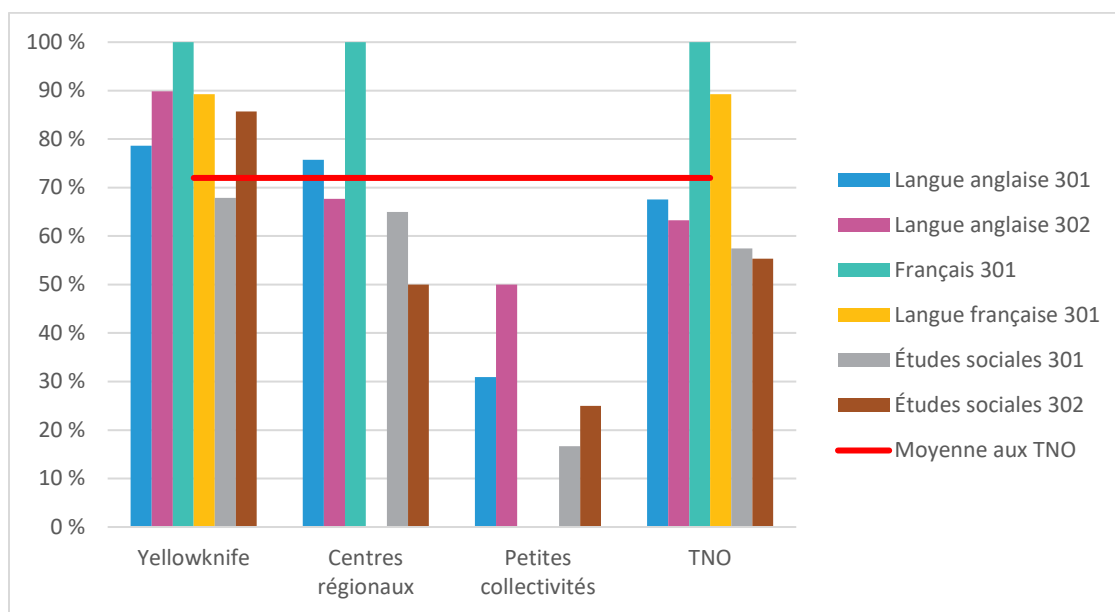


Figure 15 : Pourcentage d'élèves ayant obtenu la note « acceptable » ou une meilleure note aux examens de diplôme pour les mathématiques et les sciences par type de collectivité, en 2024-2025

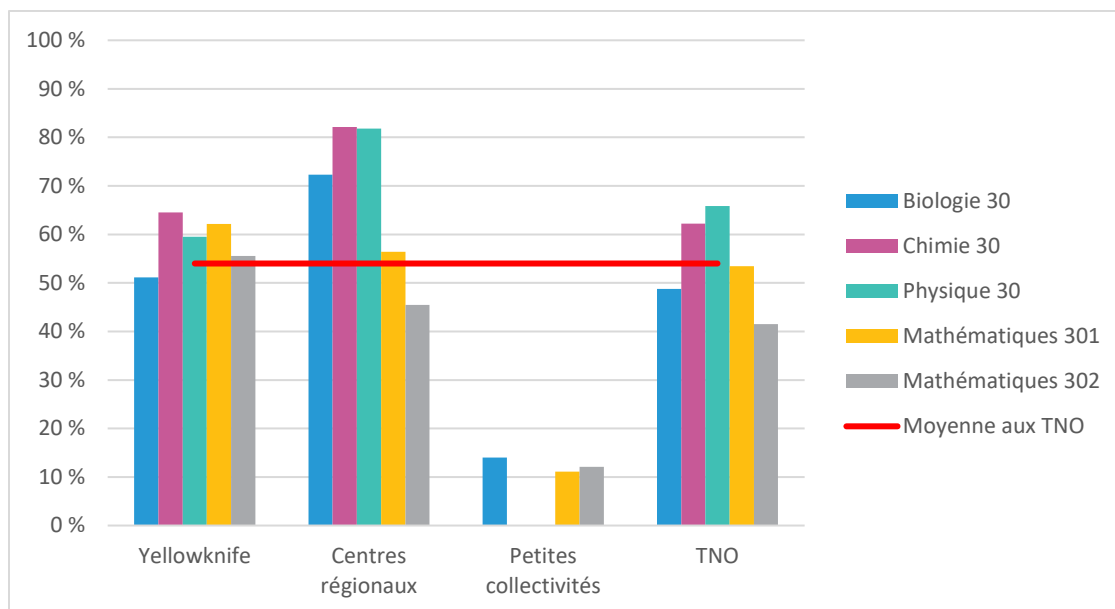


Tableau 12 : Nombre et pourcentage d'élèves ayant obtenu une note « sous le seuil acceptable » (inférieure à 50 %), « acceptable » (50 % ou plus) ou « excellente » (80 % ou plus) aux examens de diplôme par type de collectivité, en 2024-2025¹⁷

		Yellowknife		Centres régionaux		Petites collectivités		TNO	
		#	%	#	%	#	%	#	%
LANGUE ANGLAISE 301	Sous le seuil acceptable	--	--	--	--	38	69,1 %	83	32,4 %
	Acceptable	96	73,3 %	46	65,7 %	17	30,9 %	159	62,1 %
	Excellente	--	--	--	--			14	5,5 %
	Total	131	100,0 %	70	100,0 %	55	100,0 %	256	100,0 %
LANGUE ANGLAISE 302	Sous le seuil acceptable	--	--	--	--	--	--	119	36,7 %
	Acceptable	68	86,1 %	41	63,1 %	85	47,2 %	194	59,9 %
	Excellente	--	--	--	--	--	--	11	3,4 %
	Total	79	100,0 %	65	100,0 %	180	100,0 %	324	100,0 %
MATHÉMATIQUES 301	Sous le seuil acceptable	28	37,8 %	--	--	--	--	61	46,6 %
	Acceptable	35	47,3 %	--	--	--	--	54	41,2 %
	Excellente	11	14,9 %	--	--			16	12,2 %
	Total	74	100,0 %	39	100,0 %	18	100,0 %	131	100,0 %
MATHÉMATIQUES 302	Sous le seuil acceptable	--	--	12	54,5 %	--	--	69	58,5 %
	Acceptable	--	--	10	45,5 %	--	--	--	--
	Excellente	--	--					--	--
	Total	63	100,0 %	22	100,0 %	33	100,0 %	118	100,0 %
FRANÇAIS 301	Acceptable			--	75,0 %			--	60,0 %
	Excellente	--	100,0 %	--	25,0 %			--	40,0 %
	Total	--	100,0 %	--	100,0 %			--	100,0 %
LANGUE FRANÇAISE 301	Sous le seuil acceptable	--	--					--	--
	Acceptable	20	71,4 %					20	71,4 %
	Excellente	--	--					--	--
	Total	28	100,0 %					28	100,0 %
ÉTUDES SOCIALES 301	Sous le seuil acceptable	--	--	--	--	--	--	40	42,6 %
	Acceptable	35	62,5 %	--	55,0 %	--	--	49	52,1 %
	Excellente	--	--	--	--			--	--
	Total	56	100,0 %	20	100,0 %	18	100,0 %	94	100,0 %
ÉTUDES SOCIALES 302	Sous le seuil acceptable	--	--	--	50,0 %	--	75,0 %	--	--
	Acceptable	16	76,2 %	--	50,0 %	--	25,0 %	24	51,1 %
	Excellente	--	--					--	--
	Total	21	100,0 %	--	100,0 %	--	100,0 %	47	100,0 %
BIOLOGIE 30	Sous le seuil acceptable	42	48,8 %	--	--	--	--	103	51,2 %
	Acceptable	--	--	40	61,5 %	--	--	81	40,3 %
	Excellente	--	--	--	--			17	8,5 %

¹⁷ Remarque sur le tableau : Le double trait d'union « -- » signale des données supprimées. Les petits nombres et les pourcentages dérivés des petits nombres sont supprimés pour des raisons de respect de la vie privée. Les données avoisinant ces petits nombres peuvent aussi être supprimées pour empêcher que ces nombres puissent être inférés. Les cellules vides, quant à elles, indiquent qu'il n'y a aucune donnée, ou que la valeur est nulle (zéro).

		Yellowknife		Centres régionaux		Petites collectivités		TNO	
		#	%	#	%	#	%	#	%
	Total	86	100,0 %	65	100,0 %	50	100,0 %	201	100,0 %
CHIMIE 30	Sous le seuil acceptable	--	--	--	--	12	100,0 %	45	37,8 %
	Acceptable	37	46,8 %	19	67,9 %			56	47,1 %
	Excellente	--	--	--	--			18	15,1 %
	Total	79	100,0 %	28	100,0 %	12	100,0 %	119	100,0 %
PHYSIQUE 30	Sous le seuil acceptable	--	--	--	--	--	100,0 %	27	34,2 %
	Acceptable	20	47,6 %	20	60,6 %			40	50,6 %
	Excellente	--	--	--	--			12	15,2 %
	Total	42	100,0 %	--	100,0 %	--	100,0 %	79	100,0 %

Partie 3 – Mesures du rendement des retombées

La troisième partie de ce document porte sur les indicateurs de rendement liés aux retombées du système de la prématernelle à la 12^e année, notamment les notes, les taux de diplomation et le bien-être des élèves. Bon nombre des retombées présentées dans cette section sont des mesures de la réussite et du bien-être des élèves et des éducateurs. Ces mesures répondent notamment à des questions telles que : Les élèves des écoles secondaires des TNO terminent-ils leurs cours? Quel est le taux de diplomation aux TNO? Les jeunes des TNO parviennent-ils à faire une transition réussie après leurs études secondaires?

Les résultats présentés dans cette section ne concernent pas uniquement le système d'éducation; tous les habitants et toutes les organisations des TNO ont un rôle à jouer pour favoriser la réussite des élèves ténois.

Voici les indicateurs pris en compte dans la présente section :

- Taux d'enfants « sur la bonne voie » au titre de l'Instrument de mesure du développement de la petite enfance, selon la fréquentation de la prématernelle
- Sentiment de lien des élèves de 4^e et 7^e année envers les adultes à l'école
- Résultats de l'enquête sur les comportements de santé des jeunes d'âge scolaire
- Taux d'assiduité par niveau, de la prématernelle à la 12^e année
- Transition et taux de réinscription au deuxième cycle du secondaire
- Taux de réussite dans les matières de base du deuxième cycle du secondaire
- Écart entre les notes de l'examen de diplôme et les notes de cours pour les élèves du deuxième cycle du secondaire
- Taux de diplomation au secondaire
- Pourcentage d'élèves de 12^e année qui s'inscrivent à un programme postsecondaire
- Pourcentage de diplômés du secondaire qui retournent dans le système d'éducation des TNO

Taux d'enfants « sur la bonne voie » au titre de l'Instrument de mesure du développement de la petite enfance, selon la fréquentation de la prématernelle

Pourquoi rendre compte de cette mesure?

Dans la première partie de ce document, les données de l'Instrument de mesure du développement de la petite enfance (IMDPE) ont montré qu'il y avait du travail à faire pour soutenir le développement des enfants. Il existe cependant des résultats prometteurs concernant les avantages que la prématernelle pourrait avoir sur le développement des enfants.

L'IMDPE offre un aperçu des expériences vécues par les enfants au cours de leurs cinq premières années de développement. Il reflète toutes les expériences et influences qui contribuent au bon développement de l'enfant, y compris la nutrition, le logement, les soins prénataux et les possibilités d'éducation préscolaire.

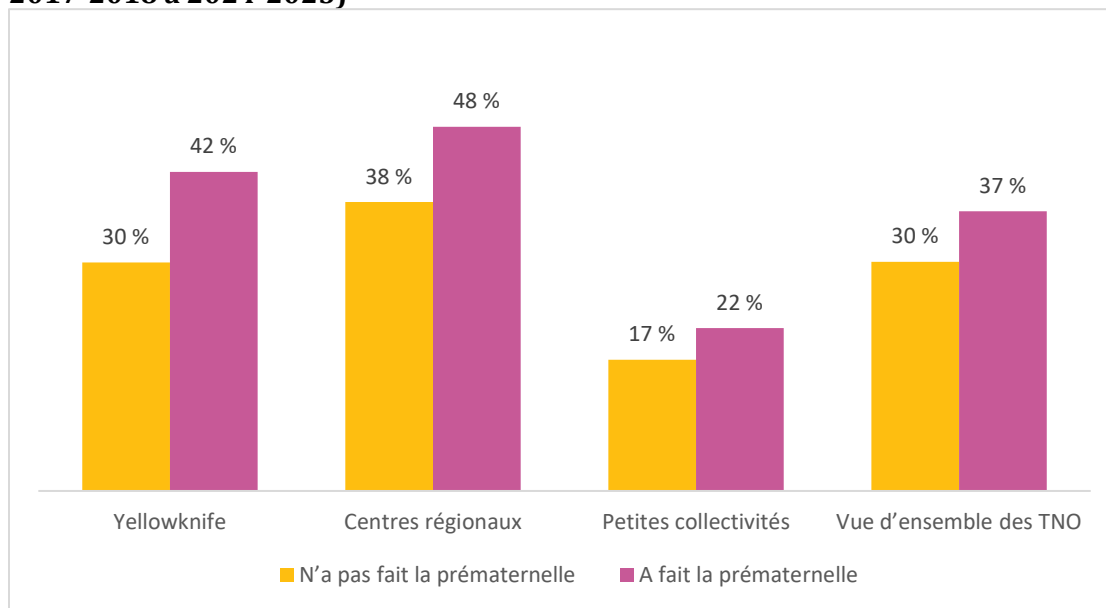
Bien que le MECF reconnaisse la valeur de toutes les occasions d'apprentissage des jeunes enfants avant l'entrée en prématernelle, y compris les programmes à domicile et les services agréés (comme les services de garde), dans ce rapport, les résultats de l'IMDPE sont utilisés pour rendre compte du système d'éducation de la prématernelle à la 12^e année ainsi que des expériences des enfants avant qu'ils ne fréquentent l'école.

Que révèlent les résultats de cette mesure?

Le programme de prématernelle a été mis en place aux TNO pendant l'année scolaire 2017-2018. Depuis, le MECF peut comparer le taux de développement (au titre de l'IMDPE) des enfants qui ont fréquenté la prématernelle à celui des enfants qui n'y sont pas allés.

Chez les enfants ténois qui ont fréquenté la prématernelle, 37 % sont « sur la bonne voie » dans leur développement à la maternelle, contre 30 % chez les enfants qui ne l'ont pas fréquentée (figure 16). Bien que la différence ne soit pas importante, elle est constante au fil des ans et s'aligne sur les recherches qui indiquent que la participation à des programmes d'apprentissage de la petite enfance est bénéfique. Cette différence est plus importante à Yellowknife et dans les centres régionaux.

Figure 16 : Pourcentage des élèves de la maternelle qui sont « sur la bonne voie » dans leur développement, selon la participation à la prématernelle et par type de collectivité (de 2017-2018 à 2024-2025)



Sentiment de lien des élèves de 4^e et 7^e année envers les adultes à l'école

Pourquoi rendre compte de cette mesure?

Comme indiqué à la section Santé et bien-être des élèves en 4^e et 7^e année ([page 11](#)), l'Instrument de mesure du développement durant les années intermédiaires (IMDAI) donne un aperçu du bien-être général des élèves ténois de 4^e et de 7^e année. Il donne aussi l'aperçu du sentiment de lien que les élèves éprouvent envers les adultes de l'école. Les adultes, les membres du corps enseignant, la direction et le personnel scolaire, occupent une position idéale pour entretenir des liens privilégiés avec les élèves. Les recherches montrent que les relations saines entre les élèves et les adultes du milieu scolaire favorisent la santé mentale et le bien-être en général. Dans une relation élève-adulte, le sentiment de lien implique que l'élève sait qu'au moins un adulte de l'école croit en lui, l'écoute et se soucie de lui¹⁸.

Que révèlent les résultats de cette mesure?¹⁹

Dans l'ensemble des TNO, au cours de l'année scolaire 2024-2025, 70 % des élèves de 4^e année et 53 % des élèves de 7^e année ayant répondu au questionnaire de l'IMDAI ont fait état d'un bien-être élevé dans leurs relations avec les adultes à l'école (figure 17 et figure 18). Les résultats pour ces deux niveaux scolaires montrent une progression par rapport à l'année précédente, de 10 % et 3 % respectivement.

Le pourcentage d'élèves qui ont qualifié leurs relations « de grande qualité » avec les adultes à l'école a augmenté dans les deux niveaux scolaires et dans tous les types de collectivités entre les années scolaires 2023-2024 et 2024-2025. La diminution des fermetures d'école non planifiées pourrait expliquer ces résultats. Comme indiqué à la section sur cet indicateur ([page 17](#)), seules 19 écoles dans quatre des dix organismes scolaires des TNO ont dû fermer de façon non planifiée en 2024-2025. Or, s'il y a moins d'interruptions, les élèves ont plus de temps pour bâtir des relations significatives avec les adultes dans leur école.

¹⁸ Werner, E. E. (2013). « What can we learn about resilience from large-scale longitudinal studies? » dans S. Goldstein et R. B. Brooks (éd.), *Handbook of resilience in children* (p. 87 à 102). Springer, É.-U.
https://doi.org/10.1007/978-1-4614-3661-4_6

¹⁹ Données fournies par le Human Early Learning Partnership de l'Université de la Colombie-Britannique. Tous droits réservés.

Figure 17 : Pourcentage des élèves de 4^e année qui ont qualifié leurs relations avec les adultes à l'école « de grande qualité » par type de collectivité, au fil des ans

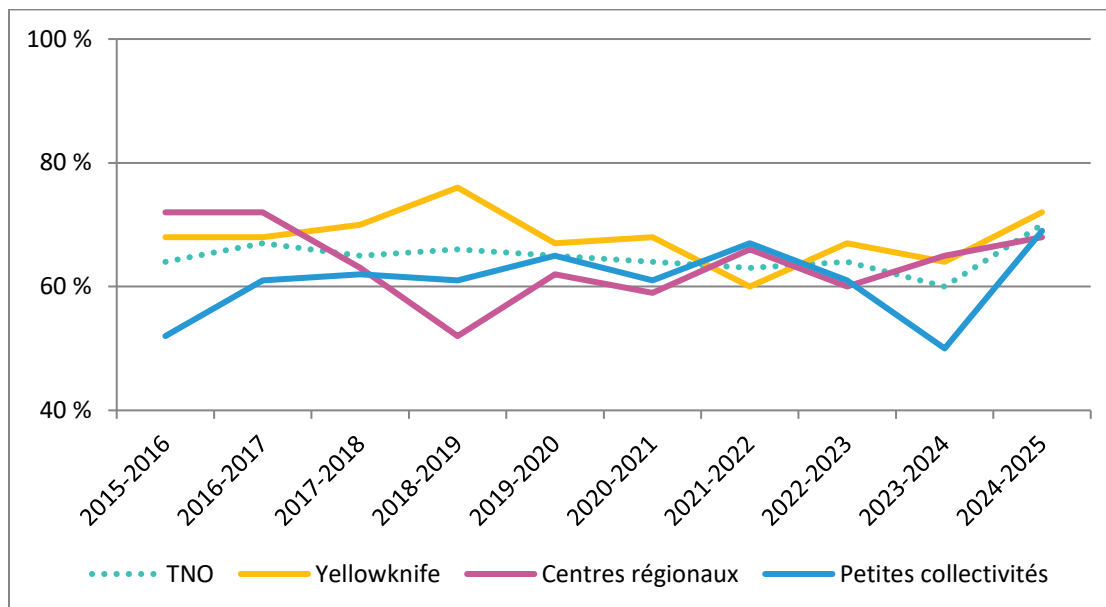
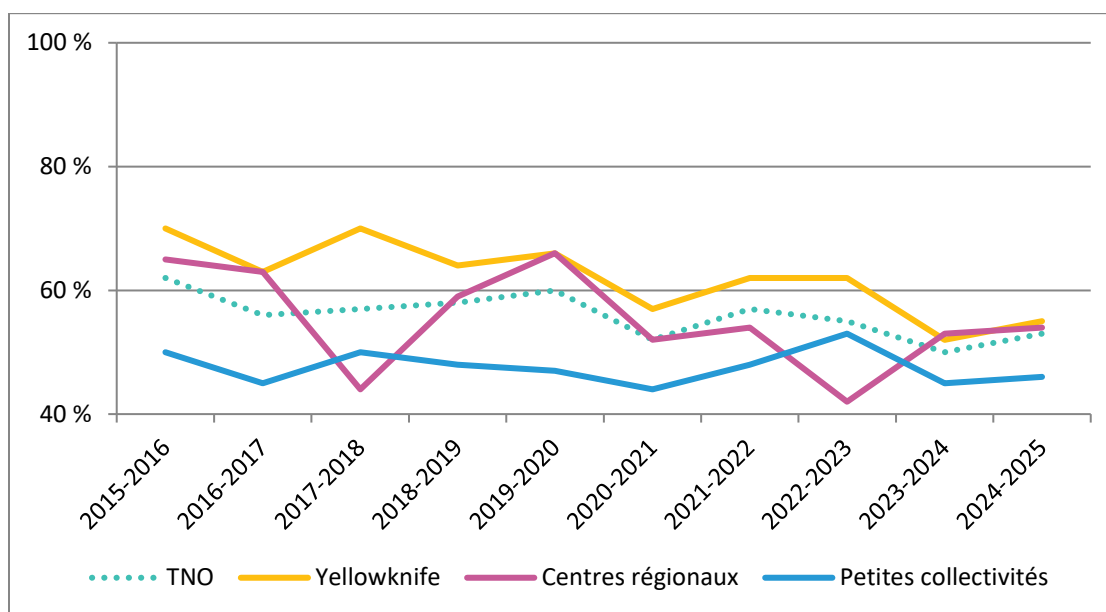


Figure 18 : Pourcentage des élèves de 7^e année qui ont qualifié leurs relations avec les adultes à l'école « de grande qualité » par type de collectivité, au fil des ans



Résultats de l'enquête sur les comportements de santé des jeunes d'âge scolaire

Pourquoi rendre compte de cette mesure?

Les TNO participent à l'Enquête sur le comportement de santé des enfants d'âge scolaire, qui s'inscrit dans le cadre d'une étude internationale recueillant tous les quatre ans des données sur la santé, le bien-être et les comportements de santé des jeunes âgés de 11 à 15 ans. La dernière collecte de données a eu lieu au cours de l'année scolaire 2022-2023.

Les résultats de deux des questions du questionnaire sont présentés ici pour nous aider à préciser à quel point les jeunes ténois se sentent acceptés par leurs enseignants et ont un sentiment d'appartenance à leur école. Les résultats de ces indicateurs et les conclusions générales de l'Enquête pourront alimenter les politiques et les programmes en éducation et en santé.

Que révèlent les résultats de cette mesure?

Les figures 19 et 20 présentent l'évolution dans le temps, par genre et par niveau scolaire du pourcentage d'élèves ténois qui sont d'accord avec l'affirmation « Je sens que mes enseignants m'acceptent tel que je suis ». En 2022, 74 % des élèves de la 6^e à la 8^e année et 77 % des élèves de la 9^e à la 10^e année avaient le sentiment que leurs enseignants les acceptaient tels quels.

Les résultats des élèves de la 6^e à la 8^e année se sont maintenus au fil des ans, oscillant entre 70 % et 80 % (figure 19). Les résultats ont augmenté régulièrement pour la même période chez les élèves de 9^e et de 10^e année (figure 20), et ceux-ci sont d'ailleurs plus nombreux à être d'accord avec l'affirmation « Je sens que mes enseignants m'acceptent tel que je suis » aujourd'hui (77 %) qu'il y a douze ans (65 %). Il y avait plus d'élèves de 9^e et 10^e année qui étaient d'accord avec l'affirmation « Je sens que mes enseignants m'acceptent tel que je suis » en 2022 (77 %) qu'en 2010 (65 %).

Aux figures 21 et 22, on voit le pourcentage d'élèves des TNO, selon le genre et le niveau scolaire, qui sont d'accord avec l'énoncé « J'ai un sentiment d'appartenance à mon école » au fil des ans. En 2022, seulement 49 % des élèves de 6^e à 8^e année et 49 % des élèves de 9^e et 10^e année avaient un sentiment d'appartenance à leur école. Pour les élèves de la 6^e à la 8^e année, les résultats ont diminué au fil des ans, accusant une baisse marquée entre 2018 et 2022. Les résultats associés aux élèves de 9^e et de 10^e présentent des tendances moins marquées. De plus, le pourcentage montre que les garçons ont un sentiment d'appartenance à l'école plus élevé que celui des filles, tous niveaux scolaires confondus et au fil des ans.

Il est possible que les récentes réformes du système d'éducation expliquent la baisse des résultats observée entre les collectes de données de 2018 et de 2022. La pandémie de COVID-19 et d'autres perturbations du système d'éducation ténois ont peut-être nui à la capacité des élèves d'établir des liens significatifs avec leurs enseignants et leur école en général.

Figure 19 : Pourcentage d'élèves de la 6^e à la 8^e année qui sont d'accord avec l'affirmation « Je sens que mes enseignants m'acceptent tel que je suis », au fil des ans

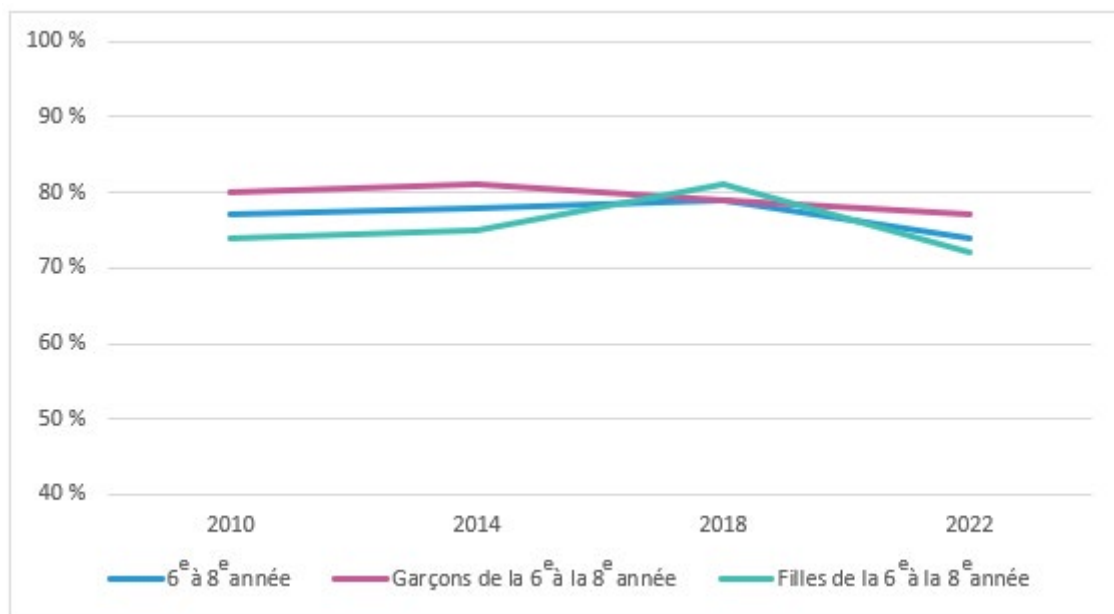


Figure 20 : Pourcentage d'élèves de la 9^e ou 10^e année qui sont d'accord avec l'affirmation « Je sens que mes enseignants m'acceptent tel que je suis », au fil des ans

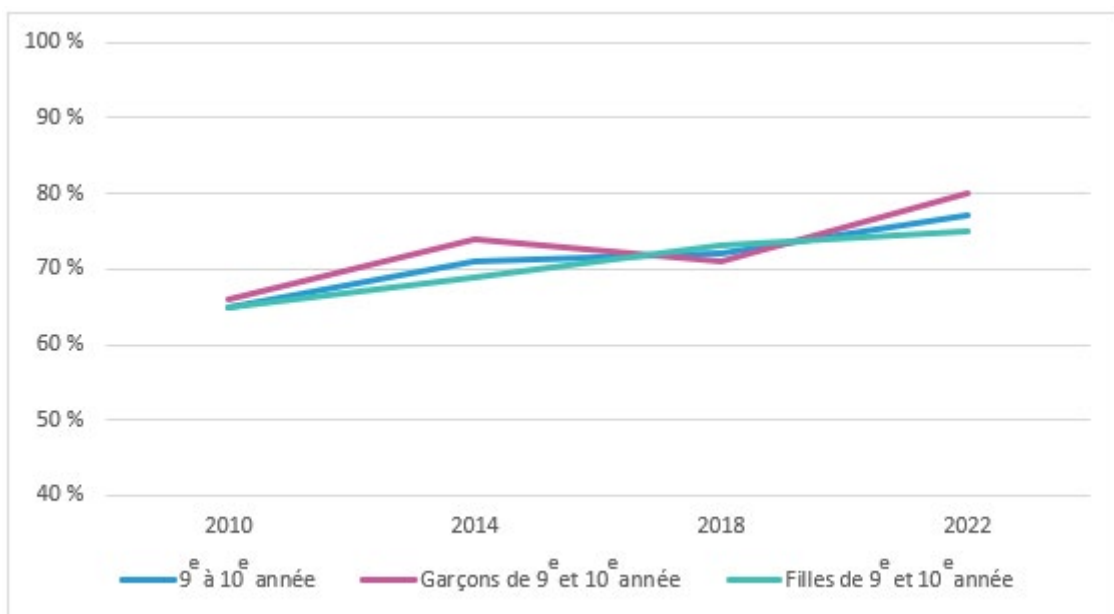


Figure 21 : Pourcentage d'élèves de la 6^e à la 8^e année qui sont d'accord avec l'affirmation « J'ai un sentiment d'appartenance à mon école », au fil des ans

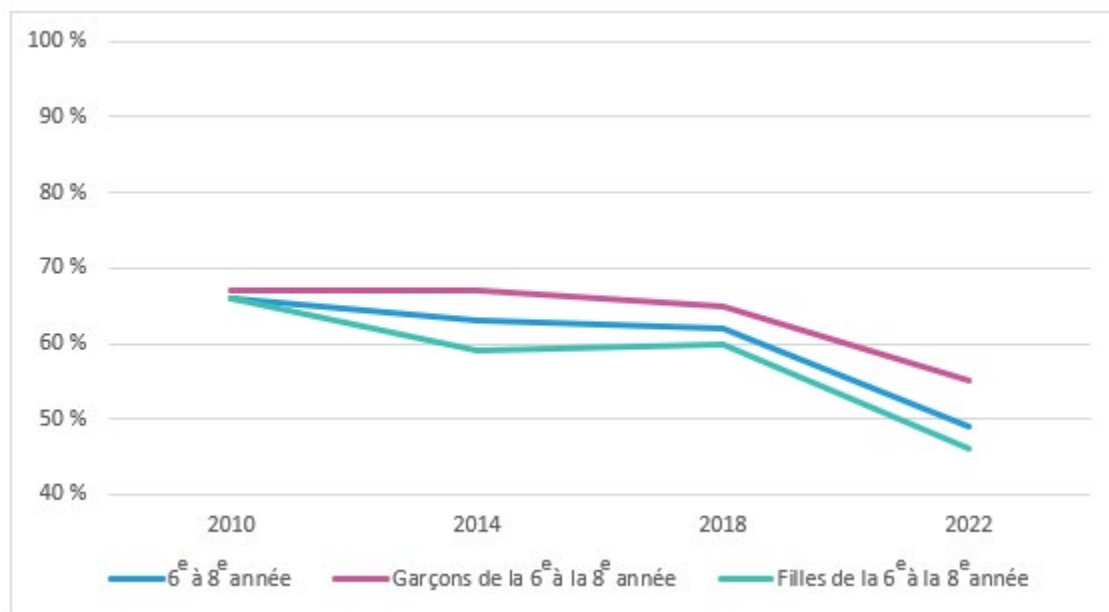
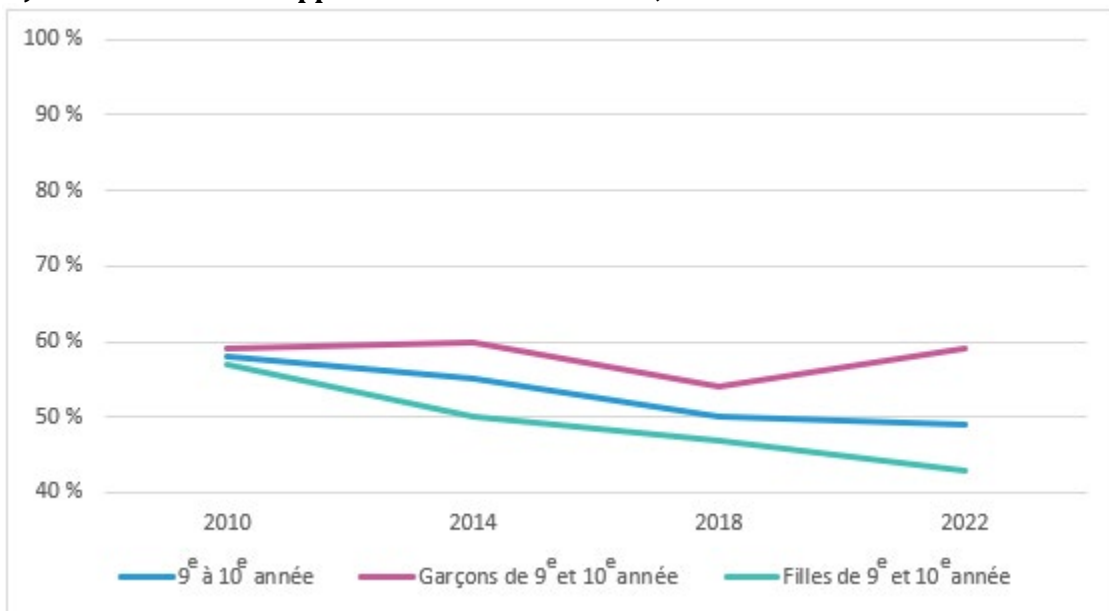


Figure 22 : Pourcentage d'élèves de la 9^e ou 10^e année qui sont d'accord avec l'affirmation « J'ai un sentiment d'appartenance à mon école », au fil des ans



Taux d'assiduité par niveau, de la prématernelle à la 12^e année

Pourquoi rendre compte de cette mesure?

Pour apprendre et pour réussir son année scolaire, l'élève doit fréquenter l'école. L'assiduité permet d'établir des relations solides entre les écoles et les collectivités. Quand les élèves sont engagés, quand on satisfait à leurs besoins particuliers et on tient compte de leurs intérêts, et quand ils ressentent de l'appartenance, pensent que l'enseignant se soucie d'eux et que le programme d'études est pertinent, alors ils vont à l'école.

Le Cadre d'action pour le renouveau et l'innovation en éducation, par l'élaboration de nouveaux programmes d'études, vient consolider cette démarche. On s'attend à voir les taux d'assiduité progresser lorsque le système scolaire de la prématernelle à la 12^e année reflétera mieux les cultures des TNO et aidera les élèves à s'épanouir et à devenir des personnes autonomes et équilibrées.

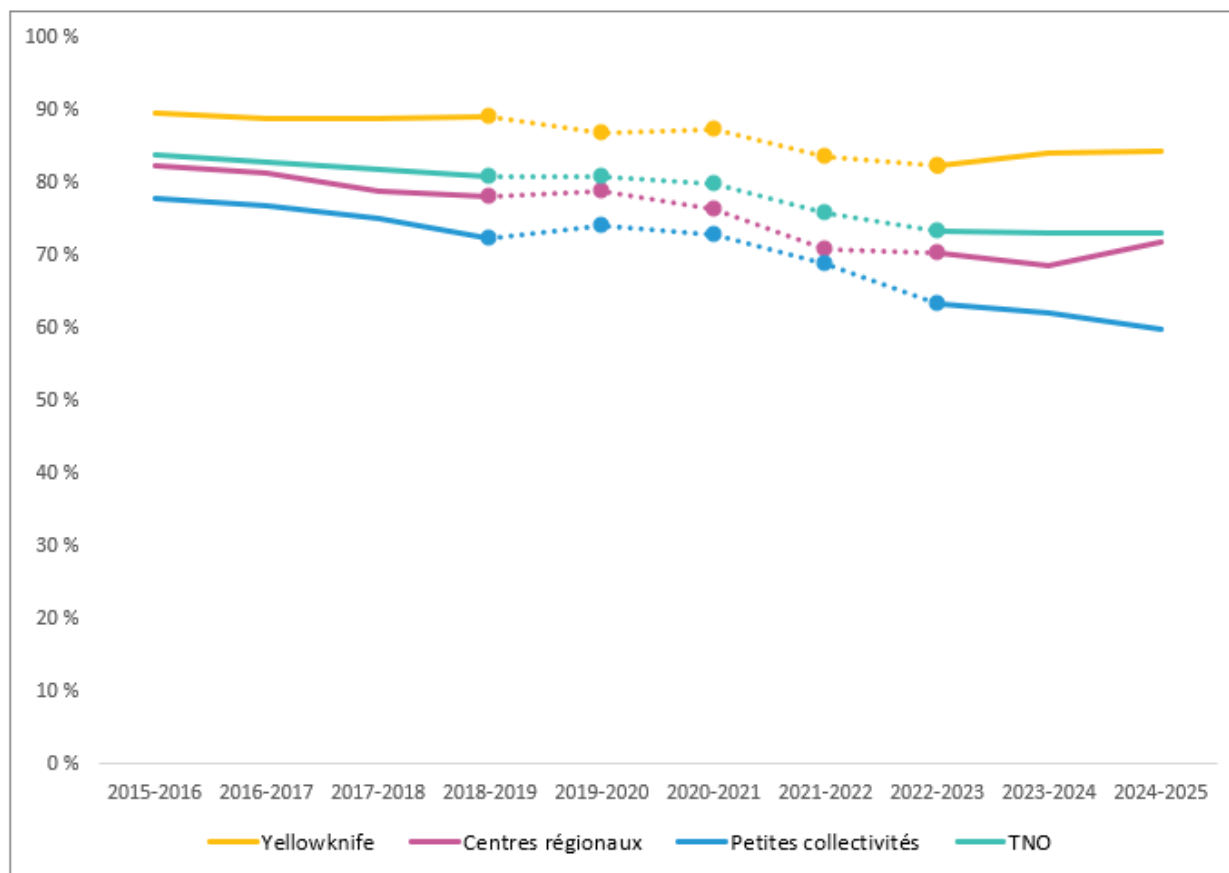
Que révèlent les résultats de cette mesure?

Dans l'ensemble des TNO pour l'année scolaire 2024-2025, le taux d'assiduité était de 73,1 % (tableau 18). Cela signifie qu'en moyenne, les élèves ténois ont manqué plus d'un jour d'école par semaine l'an dernier. Les élèves qui manquent un jour d'école par semaine auront perdu, en moyenne, trois ans d'école d'ici la fin de leur 12^e année.

Au fil des ans, depuis l'année scolaire 2018-2019, le taux d'assiduité aux TNO et dans tous les types de collectivités connaît une baisse (figure 23). Entre les années scolaires 2023-2024 et 2024-2025, le taux d'assiduité général aux TNO s'est toutefois stabilisé, et Yellowknife a suivi la même tendance. Les centres régionaux ont aussi constaté une augmentation du taux d'assiduité entre les années 2023-2024 et 2024-2025. Le MECF continuera à surveiller cet indicateur pour déceler les nouvelles tendances.

Les taux d'assiduité ont été touchés pendant plusieurs années en raison de la pandémie de COVID-19 et d'autres interruptions dont a fait l'objet le système d'éducation des TNO. Les années en question sont représentées par une ligne pointillée dans la figure 23. Il convient donc de faire preuve de prudence avant de tirer des conclusions sur les tendances du taux d'assiduité pendant cette période.

Figure 23 : Taux d'assiduité moyen (en %) par type de collectivité, de 2015-2016 à 2024-2025²⁰



²⁰ Les taux d'assiduité pour l'année scolaire 2019-2020 ne reflètent que la partie de l'année durant laquelle l'apprentissage se faisait en personne (du 2 septembre 2019 au 13 mars 2020). Puisque ce taux ne concerne qu'une partie de l'année, on ne peut pas le comparer directement avec celui des années précédentes.

* Les taux d'assiduité pour 2020-2021, 2021-2022 et 2022-2023 ne peuvent pas non plus être utilisés pour des comparaisons, en raison des effets continus de la pandémie de COVID-19, des inondations et des évacuations liées aux feux de forêt. La ligne pointillée qui rattache les données recensées illustre l'impossibilité d'interpréter ces tendances.

Tableau 13 : Taux d'assiduité moyen (en %) par niveau scolaire et type de collectivité en 2024-2025

	Ensemble	PM	M	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
TNO	73,1 %	71,3 %	75,1 %	77,1 %	77,7 %	79,7 %	79,0 %	78,0 %	77,2 %	75,0 %	72,7 %	70,8 %	59,0 %	72,5 %	78,6 %
Yellowknife	84,3 %	85,1 %	86,1 %	86,5 %	85,8 %	88,7 %	88,5 %	86,5 %	86,0 %	83,7 %	83,8 %	76,8 %	76,7 %	83,2 %	86,7 %
Centres régionaux	72,0 %	65,0 %	66,5 %	75,8 %	76,8 %	81,4 %	77,0 %	76,0 %	76,5 %	71,7 %	64,4 %	70,6 %	65,7 %	72,8 %	75,7 %
Petites collectivités	59,9 %	55,3 %	65,8 %	64,0 %	67,7 %	67,6 %	66,4 %	67,1 %	66,4 %	65,0 %	62,9 %	62,1 %	46,5 %	54,2 %	60,5 %

Tableau 14 : Taux d'assiduité moyen (en %) par niveau scolaire et organisme scolaire en 2024-2025²¹

	Ensemble	PM	M	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
Conseil scolaire de division de Beaufort Delta	57,5 %	50,9 %	53,8 %	60,8 %	65,7 %	63,1 %	65,9 %	64,6 %	67,9 %	62,8 %	56,4 %	57,1 %	38,1 %	55,7 %	68,2 %
Commission scolaire francophone des Territoires du Nord-Ouest	92,5 %	90,1 %	91,7 %	94,9 %	93,8 %	93,8 %	95,2 %	93,8 %	94,5 %	92,3 %	89,5 %	87,1 %	87,1 %	87,5 %	84,6 %
Conseil scolaire de division du Dehcho	71,7 %	71,8 %	84,2 %	79,2 %	67,1 %	76,9 %	76,2 %	77,5 %	77,1 %	73,3 %	74,6 %	77,6 %	59,9 %	68,8 %	73,1 %
Administration scolaire de district de Dettah	87,7 %	81,5 %		79,0 %		86,6 %	84,5 %	84,6 %			100 %		100 %	100 %	
Administration scolaire de district de Ndilo	72,5 %	69,5 %	89,5 %	94,9 %	89,7 %	86,5 %	77,3 %	72,6 %	75,5 %	56,5 %	70,2 %	74,9 %	42,3 %	53,0 %	70,7 %
Conseil scolaire de division du Sahtu	65,7 %	60,3 %	67,7 %	68,3 %	76,3 %	82,8 %	77,1 %	80,1 %	75,8 %	69,2 %	65,6 %	58,9 %	47,2 %	60,5 %	67,2 %
Conseil scolaire de division du Slave Sud	77,2 %	65,6 %	71,8 %	79,4 %	79,0 %	84,6 %	73,1 %	78,4 %	72,4 %	75,0 %	71,2 %	74,2 %	82,0 %	81,8 %	79,0 %
Agence de services communautaires tłıchǫ	49,1 %	49,7 %	55,3 %	55,1 %	61,7 %	58,4 %	60,1 %	58,6 %	59,2 %	60,8 %	54,5 %	59,1 %	35,0 %	36,6 %	35,4 %
Écoles catholiques de Yellowknife	82,0 %	83,7 %	83,6 %	81,3 %	79,2 %	88,9 %	86,8 %	85,4 %	83,3 %	82,3 %	78,6 %	76,4 %	75,1 %	83,1 %	84,6 %
Administration scolaire de district n° 1 de Yellowknife	84,8 %	84,6 %	86,8 %	88,5 %	88,1 %	87,7 %	88,5 %	86,4 %	86,8 %	83,3 %	86,5 %	76,7 %	77,5 %	83,3 %	88,3 %

²¹ Remarque sur le tableau : Les cellules vides indiquent qu'il n'y a aucune donnée, ou que la valeur est nulle (zéro).

Transition et taux de réinscription au secondaire (2^e cycle)

Pourquoi rendre compte de cette mesure?

Certaines études ont démontré que les élèves obtiennent de meilleurs résultats scolaires lorsqu'ils restent avec leurs pairs. Cette constatation a inspiré la politique d'intégration scolaire des TNO, qui permet aux élèves de la 1^{re} à la 9^e année de rester dans la même classe que leurs pairs même si leur niveau scolaire est inférieur à celui de leurs camarades de classe. Grâce à cette politique, les élèves de la 1^{re} à la 9^e année des TNO font la transition d'une année à l'autre à un taux relativement élevé. Ce n'est toutefois pas le cas au deuxième cycle du secondaire. En effet, le taux de progression y est beaucoup plus faible, car les cours ont des prérequis et des exigences minimales. Cela signifie que les élèves peuvent redoubler plusieurs fois la même année. Il est important que les TNO surveillent la transition entre les niveaux scolaires et la réinscription à l'école secondaire, car le fait de mettre plusieurs années à terminer une année scolaire peut nuire aux élèves et contribuer à l'abandon des études secondaires²².

Que révèlent les résultats de cette mesure?

Cet indicateur permet de suivre les élèves inscrits au deuxième cycle du secondaire (10^e, 11^e et 12^e année) au cours de l'année scolaire 2024-2025 et révèle s'ils étaient inscrits au même niveau dans l'une des deux années scolaires précédentes (2022-2023 ou 2023-2024).

En 2024-2025, les réinscriptions représentaient 56 % des élèves inscrits en 10^e année (figure 24). Autrement dit, plus de la moitié des élèves de 10^e année de l'année scolaire 2024-2025 étaient déjà inscrits en 10^e année en 2022-2023 ou en 2023-2024. La proportion d'élèves réinscrits diminuait aux niveaux supérieurs. Ces tendances concordent avec celles observées l'année précédente (tableau 20).

Ces résultats suggèrent que, dans l'ensemble, les élèves ténois ont plus de difficultés à passer de la 10^e année aux niveaux suivants du secondaire.

²² Pour en savoir plus, consultez le [site Web du MECE](#).

Figure 24 : Pourcentage d'élèves ténois inscrits au deuxième cycle du secondaire en 2024-2025, par niveau et par type d'inscription

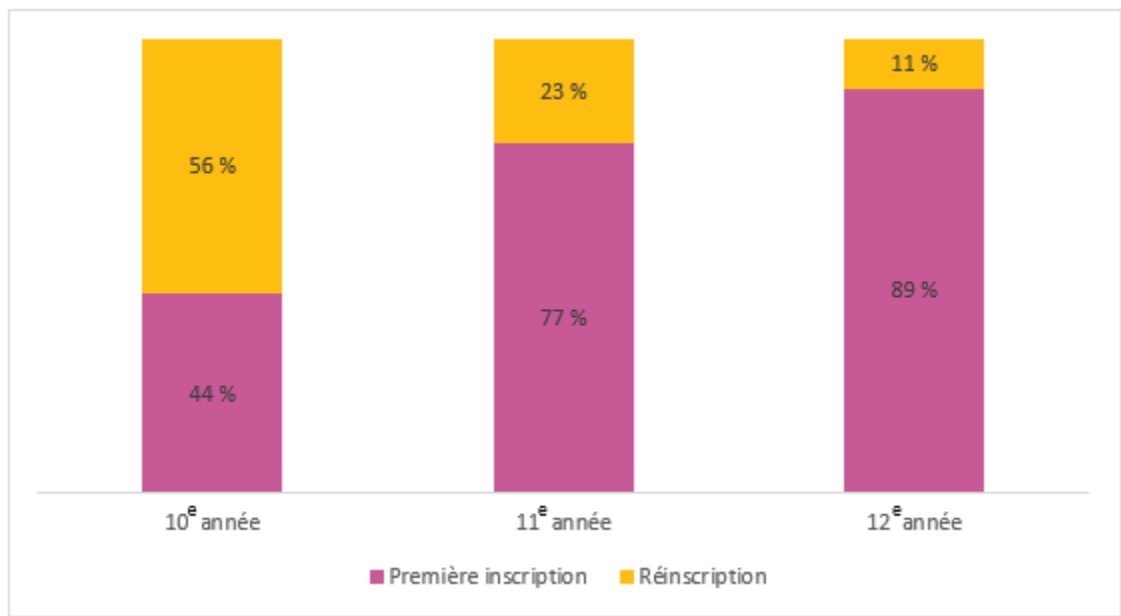


Tableau 15 : Nombre et pourcentage d'élèves ténois inscrits au deuxième cycle du secondaire par niveau et par type d'inscription, au fil des ans

		2023-2024		2024-2025	
		Nbre	%	Nbre	%
10 ^e année	Nombre total d'inscriptions	1 503		1 491	
	Première inscription	620	41,3 %	653	43,8 %
	Réinscription	883	58,7 %	838	56,2 %
11 ^e année	Nombre total d'inscriptions	559		561	
	Première inscription	421	75,3 %	432	77,0 %
	Réinscription	138	24,7 %	129	23,0 %
12 ^e année	Nombre total d'inscriptions	272		346	
	Première inscription	245	90,1 %	308	89,0 %
	Réinscription	27	9,9 %	38	11,0 %

Taux de réussite dans les matières de base du deuxième cycle du secondaire

Pourquoi rendre compte de cette mesure?

En 10^e, 11^e et 12^e année, les élèves du secondaire doivent obtenir une mention de réussite dans certaines matières ou certains cours obligatoires afin de passer au niveau suivant.

Les matières de base (français, anglais, mathématiques, sciences, études sociales et études nordiques) sont celles que tous les élèves du secondaire doivent réussir afin de passer au niveau suivant ou de satisfaire aux exigences du secondaire. La liste complète des matières de base pour cet indicateur se trouve au tableau 21.

Les graphiques et les tableaux de cette section donnent un aperçu du pourcentage d'élèves du secondaire qui ont obtenu 50 % ou plus dans les matières de base en 10^e, 11^e et 12^e année, et montrent comment ce pourcentage a évolué au fil des ans dans différentes collectivités.

Que révèlent les résultats de cette mesure?

Dans le cadre du [Renouveau du programme d'études de la prématernelle à la 12^e année](#), le système d'éducation téniois a graduellement été remplacé par le programme d'études de la Colombie-Britannique adapté aux TNO. Au cours de l'année scolaire 2024-2025, les programmes de 10^e année ont été remplacés par les nouveaux cours du programme d'études adapté. Les données de l'indicateur pour la 10^e année reflètent donc ces nouveaux cours, tandis que celles pour la 11^e et la 12^e année restent liées à l'ancien programme d'études. Vous trouverez plus d'information [ici](#) sur les nouveaux cours, les équivalences et les exigences d'obtention du diplôme d'études secondaires.

À Yellowknife, 90 à 93 % des élèves ont terminé leurs cours de base à l'école secondaire en 2024-2025. Dans les centres régionaux, 86 à 90 % des élèves ont terminé leurs cours de base. Dans les petites collectivités, 69 à 85 % des élèves ont terminé leurs cours de base.

Si l'on observe les taux de réussite des cours au fil des ans, ceux de Yellowknife sont restés relativement stables (figure 25). Quant aux centres régionaux (figure 26) et aux petites collectivités (figure 27), ils ont tous deux connu une plus grande fluctuation des taux de réussite au fil des ans, ce qui est probablement attribuable aux divers événements qui ont touché les TNO ces dernières années ([page 17](#)). Certaines fluctuations s'expliquent également par le nombre total d'élèves inscrits à ces cours (ex. une baisse des inscriptions peut contribuer à une augmentation du taux de réussite).

Figure 25 : Pourcentage des élèves ayant terminé les matières de base par niveau scolaire, à Yellowknife, au fil des ans

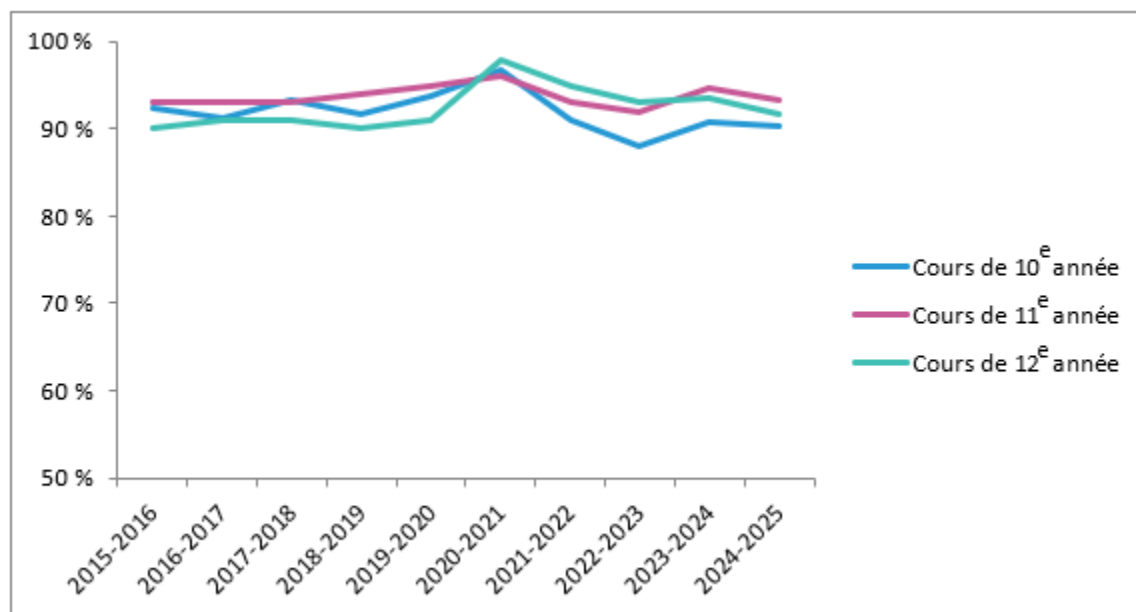


Figure 26 : Pourcentage des élèves ayant réussi leurs matières de base par niveau scolaire, dans les centres régionaux, au fil des ans



Figure 27 : Pourcentage des élèves ayant réussi leurs matières de base par niveau scolaire, dans les petites collectivités, au fil des ans



Tableau 16 : Réussite ou échec dans les matières de base au deuxième cycle du secondaire par cours et par type de collectivité en 2024-2025²³

2024-2025		Type de collectivité							
		Yellowknife		Centres régionaux		Petites collectivités		TNO	
		Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
10 ^e année									
COMPOSITION 10	Échec	--	4,0 %	--	14,5 %	32	26,9 %	47	14,2 %
	Réussite	--	96,0 %	--	85,5 %	87	73,1 %	283	85,8 %
CRÉATION LITTÉRAIRE 10	Échec					--	12,5 %	--	9,1 %
	Réussite	--	100,0 %	--	100,0 %	--	87,5 %	--	90,9 %
NOUVEAUX MÉDIAS 10	Échec					--	77,8 %	--	63,6 %
	Réussite			--	100,0 %	--	22,2 %	--	36,4 %
LANGUE PARLÉE 10	Échec								
	Réussite					--	100,0 %	--	100,0 %
ANGLAIS – ÉTUDES LITTÉRAIRES AUTOCHTONES 10	Échec			--	10,9 %	28	24,1 %	34	19,8 %
	Réussite	--	100,0 %	--	89,1 %	88	75,9 %	138	80,2 %
ANGLAIS – ARTS MÉDIATiques DES PEUPLES AUTOCHTONES 10	Échec			9	21,4 %	14	23,7 %	23	22,8 %
	Réussite			33	78,6 %	45	76,3 %	78	77,2 %

²³ Remarque sur le tableau : Le double trait d'union « -- » signale des données supprimées. Les petits nombres et les pourcentages dérivés des petits nombres sont supprimés pour des raisons de respect de la vie privée. Les données avoisinant ces petits nombres peuvent aussi être supprimées pour empêcher que ces nombres puissent être inférés. Les cellules vides, quant à elles, indiquent qu'il n'y a aucune donnée, ou que la valeur est nulle (zéro).

2024-2025		Type de collectivité							
		Yellowknife		Centres régionaux		Petites collectivités		TNO	
		Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
ANGLAIS – LANGUE AUTOCHTONE PARLÉE 10	Échec					--	9,1 %	--	9,1 %
	Réussite					--	90,9 %	--	90,9 %
ANGLAIS – LANGUE ÉCRITE DES PEUPLES AUTOCHTONES 10	Échec	--	1,1 %			--	27,6 %	22	13,3 %
	Réussite	--	98,9 %			--	72,4 %	144	86,7 %
FRANÇAIS LANGUE SECONDE – IMMERSION 10	Échec								
	Réussite	51	100,0 %					51	100,0 %
ÉTUDES LITTÉRAIRES ET EXPRESSION ORALE 10	Échec								
	Réussite								
ÉTUDES LITTÉRAIRES ET NOUVEAUX MÉDIAS 10	Échec								
	Réussite	--	100,0 %	--	100,0 %			--	100,0 %
ÉTUDES LITTÉRAIRES ET PRODUCTION ÉCRITE 10	Échec								
	Réussite	--	100,0 %					--	1,1 %
ÉTUDES SOCIALES 10	Échec	20	8,3 %	13	14,0 %	57	23,7 %	90	15,6 %
	Réussite	222	91,7 %	80	86,0 %	184	76,3 %	486	94,2 %
MATHÉMATIQUES – FONDEMENTS ET PRÉ-CALCUL 10	Échec	15	8,0 %	--	15,5 %	--	7,9 %	30	9,3 %
	Réussite	173	92,0 %	--	84,5 %	--	92,1 %	292	82,7 %
MATHÉMATIQUES POUR LE MILIEU DE TRAVAIL 10	Échec	--	24,2 %	--	10,7 %	39	25,2 %	61	22,0 %
	Réussite	--	75,8 %	--	89,3 %	116	74,8 %	216	64,1 %
SCIENCES 10	Échec	44	16,9 %	13	13,4 %	64	25,3 %	121	19,8 %
	Réussite	217	83,1 %	84	86,6 %	189	74,7 %	490	15,5 %
Total		1 059		468		1 136		2 663	
Réussite totale		957	90,4 %	403	86,1 %	865	76,1 %	2 225	83,6 %
11 ^e année									
MATHÉMATIQUES 202	Échec	9	14,8 %	--	7,7 %	--	11,5 %	14	12,4 %
	Réussite	52	85,2 %	--	92,3 %	--	88,5 %	99	87,6 %
MATHÉMATIQUES 201	Échec	--	4,9 %	--	6,9 %	--	23,8 %	12	7,8 %
	Réussite	--	95,1 %	--	93,1 %	--	76,2 %	141	92,2 %
LANGUE ANGLAISE 202	Échec	--	15,1 %	--	5,4 %	20	18,5 %	36	15,1 %
	Réussite	--	84,9 %	--	94,6 %	88	81,5 %	202	84,9 %
LANGUE ANGLAISE 201	Échec	--	0,7 %	--	2,6 %	--	13,6 %	--	2,6 %
	Réussite	--	99,3 %	--	97,4 %	--	86,4 %	--	97,4 %
FRANÇAIS 202	Échec								
	Réussite								
FRANÇAIS 201	Échec								
	Réussite	--	100,0 %					--	100,0 %
LANGUE FRANÇAISE 202	Échec	--	11,1 %					--	11,1 %
	Réussite	--	88,9 %					--	88,9 %
	Échec								

2024-2025		Type de collectivité							
		Yellowknife		Centres régionaux		Petites collectivités		TNO	
		Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
LANGUE FRANÇAISE 201	Réussite	36	100,0 %					36	100,0 %
ÉTUDES SOCIALES 202	Échec	13	14,8 %	9	19,6 %	8	6,8 %	30	11,9 %
	Réussite	75	85,2 %	37	80,4 %	110	93,2 %	222	99,1 %
ÉTUDES SOCIALES 201	Échec			--	2,2 %	--	4,5 %	--	1,0 %
	Réussite	126	100,0 %	--	97,8 %	--	95,5 %	191	86,4 %
ÉTUDES NORDIQUES 11	Échec	--	8,3 %	--	36,8 %	22	22,9 %	30	23,6 %
	Réussite	--	91,7 %	--	63,2 %	74	77,1 %	97	6,9 %
Total		665		241		413		1 319	
Réussite totale		621	93,4 %	217	90,0 %	351	85,0 %	1 189	90,1 %
12 ^e année									
MATHÉMATIQUES 302	Échec	--	13,8 %	--	12,5 %	11	45,8 %	21	21,4 %
	Réussite	--	86,2 %	--	87,5 %	13	54,2 %	77	78,6 %
MATHÉMATIQUES 301	Échec	--	2,9 %	--	14,3 %	--	30,8 %	11	9,5 %
	Réussite	--	97,1 %	--	85,7 %	--	69,2 %	105	90,5 %
LANGUE ANGLAISE 302	Échec	11	16,9 %	8	17,8 %	32	24,4 %	51	21,2 %
	Réussite	54	83,1 %	37	82,2 %	99	75,6 %	190	78,8 %
LANGUE ANGLAISE 301	Échec	--	4,6 %	--	7,3 %	12	25,0 %	22	9,4 %
	Réussite	--	95,4 %	--	92,7 %	36	75,0 %	212	90,6 %
FRANÇAIS 302	Échec								
	Réussite	--	100,0 %					--	100,0 %
FRANÇAIS 301	Échec								
	Réussite	--	100,0 %	--	100,0 %			--	100,0 %
LANGUE FRANÇAISE 302	Échec	--	20,0 %					--	20,0 %
	Réussite	--	80,0 %					--	80,0 %
LANGUE FRANÇAISE 301	Échec								
	Réussite	28	100,0 %					28	100,0 %
ÉTUDES SOCIALES 302	Échec	--	15,0 %	--	33,3 %	9	50,0 %	14	31,8 %
	Réussite	--	85,0 %	--	66,7 %	9	50,0 %	30	68,2 %
ÉTUDES SOCIALES 301	Échec	--	9,3 %	--	15,4 %	10	47,6 %	17	19,3 %
	Réussite	--	90,7 %	--	84,6 %	11	52,4 %	71	80,7 %
Total		431		174		255		860	
Réussite totale		395	91,6 %	151	86,8 %	177	69,4 %	723	84,1 %

Écart entre les notes de l'examen de diplôme et les notes de cours pour les élèves du deuxième cycle du secondaire

Pourquoi rendre compte de cette mesure?

Le suivi de l'écart entre les notes obtenues par les élèves ténois à leurs examens de diplôme et les notes de cours permet de mesurer la réussite, mais aussi de faire preuve d'équité.

- En ce qui concerne la réussite, signalons que la note *globale* d'un élève inscrit à un cours comportant un examen de diplôme est une combinaison de la note du cours et de la note de l'examen de diplôme. Or, les écoles qui peuvent préparer avec succès leurs élèves aux examens de diplôme les aideront à obtenir des notes globales plus élevées.
- Pour ce qui est de l'équité, les élèves pourraient obtenir des notes globales différentes si certaines écoles ne notent pas les élèves de la même manière que d'autres. C'est pourquoi les examens standardisés permettent de maintenir des notes uniformes dans toutes les écoles des TNO.

Selon des études menées dans toute l'Alberta, les notes de cours obtenues par les élèves sont généralement supérieures à celles obtenues aux examens d'environ 7 à 10 % dans les cours nécessaires à l'obtention du diplôme. Toutefois, cet écart varie selon les écoles et les régions, qui peuvent avoir des normes différentes en ce qui concerne la différence entre les notes obtenues aux cours menant à l'obtention du diplôme et celles obtenues aux examens²⁴.

Les résultats présentés dans cette section sont un aperçu au fil du temps de la réussite des élèves des différents types de collectivités dans les cours menant à l'obtention du diplôme par rapport à leur réussite aux examens. Les écoles et les décideurs de l'éducation peuvent utiliser ces informations pour élaborer des normes propres aux TNO entre les notes obtenues dans les cours et les notes d'examen, où une différence acceptable serait fixée.

Les écoles des TNO ont commencé la mise en œuvre progressive du programme d'études de la Colombie-Britannique au cours de l'année scolaire 2023-2024. Les examens menant à l'obtention du diplôme seront bientôt remplacés par les outils d'évaluation de la Colombie-Britannique. L'année scolaire 2025-2026 sera la dernière pour les examens de diplôme de 12^e année de l'Alberta.

Que révèlent les résultats de cette mesure?

La figure 28 présente l'écart moyen entre les notes de l'examen menant à l'obtention d'un diplôme et les notes obtenues aux cours, par matière et par type de collectivité, pour l'année 2024-2025. Dans de nombreux cas, l'écart entre les notes obtenues aux cours et celles obtenues aux examens

²⁴ Gouvernement de l'Alberta. <https://www.alberta.ca/diploma-exams-overview#jumplinks-5>

est généralement plus important aux TNO qu'en Alberta (**ligne rouge en pointillés**). Les cours d'anglais 301, de mathématiques 301, de mathématiques 302, de sciences sociales 301, de biologie 30 et de chimie 30 sont ceux où l'écart était supérieur à la moyenne de l'Alberta dans tous les types de collectivités.

Les figures 29 et 30 montrent l'écart entre les notes obtenues aux cours et celles obtenues à l'examen de diplôme au fil des ans pour les cours Langue anglaise 302 et Mathématiques 302, respectivement. Pour ce qui est du cours Langue anglaise 302, on a observé une tendance similaire au fil des ans pour les trois types de collectivités.

Pour le cours de mathématiques 302, les tendances entre les différents types de collectivités sont moins marquées et évoluent davantage d'une année à l'autre (figure 30). On remarque notamment que les petites collectivités ont vu ce pourcentage augmenter considérablement ces dernières années. En effet, pour l'année scolaire 2019-2020, l'écart moyen dans les petites collectivités entre les notes obtenues aux cours et celles obtenues à l'examen de diplôme était de 10,63 %. Durant l'année scolaire 2024-2025, l'écart moyen entre ces notes pour le même cours Mathématiques 302 était de 37,9 % (tableau 22). Ce qui revient à dire que, pour le cours Mathématiques 302, les notes obtenues par les élèves à ce cours étaient en moyenne 10,63 % meilleures que celles obtenues à l'examen. Les tendances indiquent donc qu'il est nécessaire de continuer à soutenir les élèves en mathématiques dans les écoles des TNO.

Figure 28 : Écart moyen (%) entre les notes obtenues à l'examen de diplôme et celles obtenues aux cours, par matière et par type de collectivité, en 2024-2025²⁵

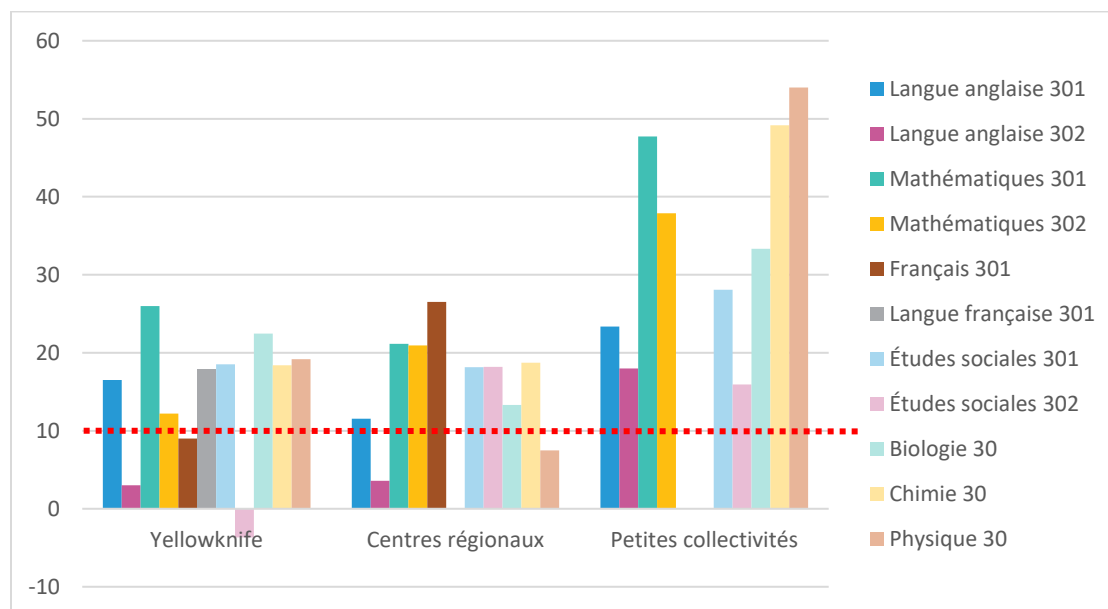


Tableau 17 : Écart moyen (%) entre les notes obtenues à l'examen de diplôme et celles obtenues aux cours, par matière et par type de collectivité, en 2024-2025

	Yellowknife	Centres régionaux	Petites collectivités	TNO
LANGUE ANGLAISE 301	16,5	11,53	23,36	16,47
LANGUE ANGLAISE 302	3,03	3,58	17,98	10,99
MATHÉMATIQUES 301	25,98	21,14	47,75	26,81
MATHÉMATIQUES 302	12,21	20,93	37,9	19,3
FRANÇAIS 301	9	26,50		23
LANGUE FRANÇAISE 301	17,86			17,86
ÉTUDES SOCIALES 301	18,51	18,17	28,07	20,15
ÉTUDES SOCIALES 302	-3,68	18,20	15,92	5,89
BIOLOGIE 30	22,46	13,31	33,33	22,51
CHIMIE 30	18,41	18,71	49,17	21,83
PHYSIQUE 30	19,16	7,47	54	16,86
Écart moyen global	14,49	15,95	34,16	18,33
Différence supérieure à 10 % Différence supérieure à 15 %				

²⁵ Les abréviations utilisées dans cette figure font référence aux cours suivants, dans l'ordre : Langue anglaise 30-1, Langue anglaise 30-2, Mathématiques 30-1, Mathématiques 30-2, Études sociales 30-1, Études sociales 30-2, Biologie 30, Chimie 30 et Physique 30.

Tableau 18 : Écart moyen (%) entre les notes obtenues à l'examen de diplôme et celles obtenues aux cours, par matière et par organisme scolaire en 2024-2025^{26,27}

	Conseil scolaire de division de Beaufort Delta	Commission scolaire francophone des Territoires du Nord-Ouest	Conseil scolaire de division du Dehcho	Administration scolaire de district de Ndilo	Conseil scolaire de division du Sahtu	Conseil scolaire de division du Slave Sud	Agence de services communautaires tlicho	Écoles catholiques de Yellowknife	Administration scolaire de district no 1 de Yellowknife
LANGUE ANGLAISE 301	9,89	26,60	42,00	40,00	13,33	12,55	24,71	15,82	16,94
LANGUE ANGLAISE 302	17,84		15,27	8,75	19,79	8,97	9,65	3,74	2,32
MATHÉMATIQUES 301	37,31	30,75	31,25		57,33	13,43	57,00	34,23	18,03
MATHÉMATIQUES 302	25,67	34,00			29,75	22,08	38,47	19,07	9,93
FRANÇAIS 301		23,00							
LANGUE FRANÇAISE 301								27,25	14,10
SCIENCES SOCIALES 301	10,25		46,00		23,25	22,13	27,12	23,71	17,72
SCIENCES SOCIALES 302	27,00				32,67	16,00	10,33	-8,57	-0,83
BIOLOGIE 30	14,55	17,00	56,00	38,50	26,70	12,35	34,10	23,65	22,00
CHIMIE 30	18,00	33,67	64,00		58,67	15,86	43,75	16,95	19,86
PHYSIQUE 30	18,75	19,00			52,00	-2,56	56,00	20,55	17,33
Différence supérieure à 10 %									
Différence supérieure à 15 %									

²⁶ Les chiffres négatifs (les résultats au cours de Sciences sociales 302 à Yellowknife du tableau 22 et de la figure 28; et les résultats au cours de Sciences sociales 302 pour le YK1 et les ÉCY et au cours Physique 30 pour le CSDSS du tableau 23) sont dus au mode de calcul de cet indicateur. La note d'examen de chaque élève est soustraite de sa note de cours, puis une moyenne est calculée à partir de ces chiffres. Par exemple, dans la figure 28, les élèves à Yellowknife ont en moyenne eu un écart de -3,68 % entre leurs notes de cours et d'examen pour Sciences sociales 302 durant l'année scolaire 2024-2025, ce qui signifie que 3,68 % d'entre eux ont mieux réussi l'examen.

²⁷ Remarque sur le tableau : Les cellules vides indiquent qu'il n'y a aucune donnée.

Figure 29 : Écart moyen (en %) entre les notes obtenues dans le cours Langue anglaise 302 et celles de l'examen par type de collectivité, au fil des ans

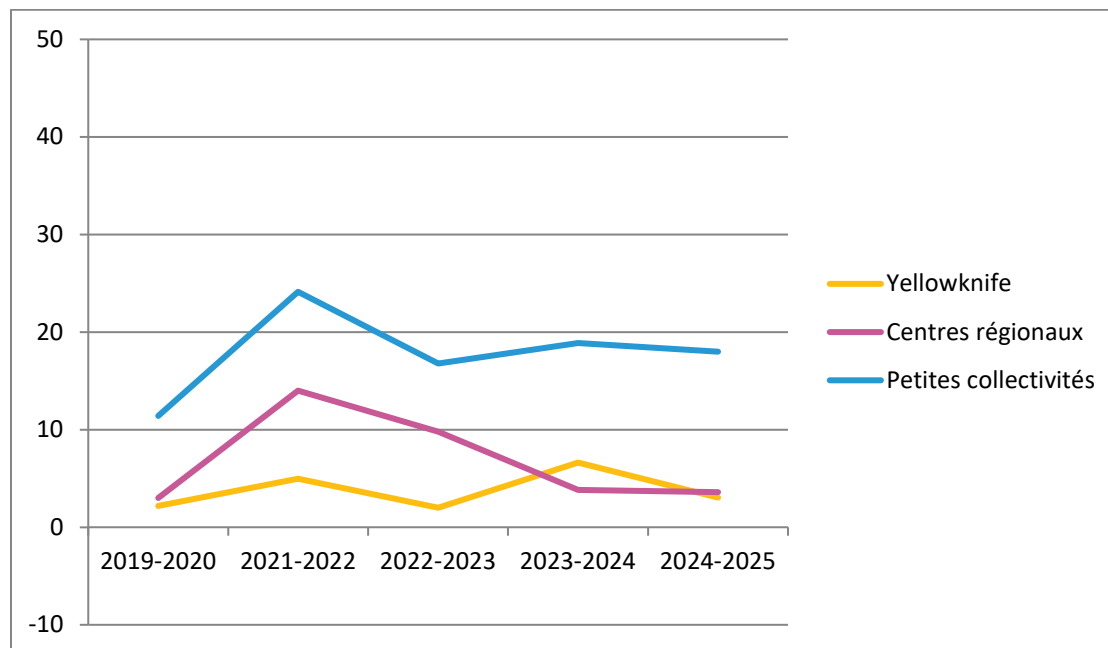
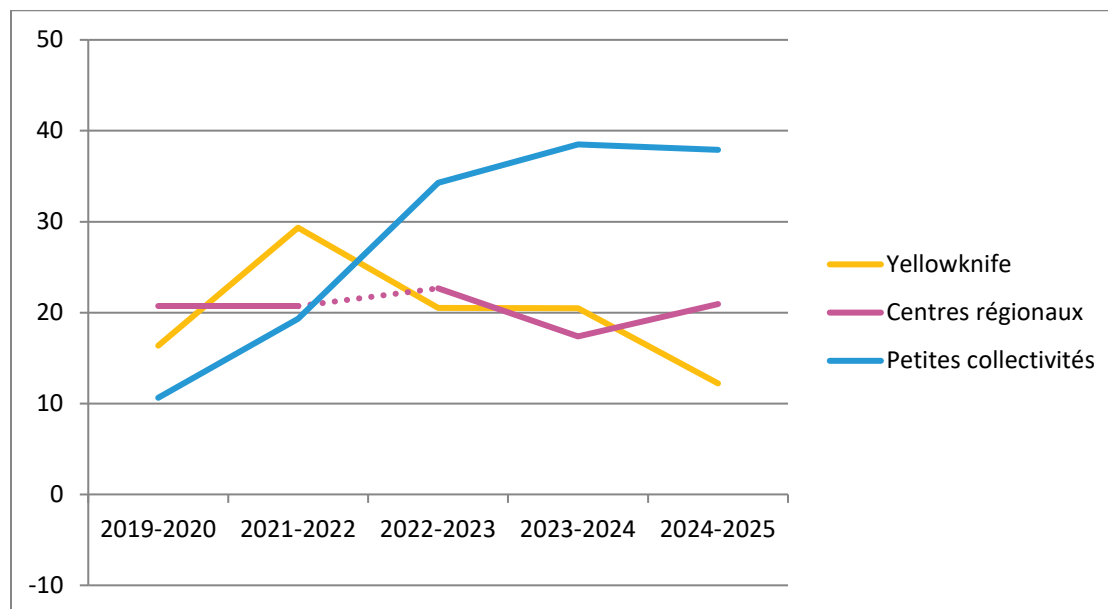


Figure 30 : Écart moyen (en %) entre les notes obtenues dans le cours Mathématiques 302 et celles de l'examen par type de collectivité, au fil des ans²⁸



²⁸ La ligne pointillée pour les centres régionaux représente l'absence de données pour l'année scolaire 2021-2022.

Taux de diplomation au secondaire

Pourquoi rendre compte de cette mesure?

Obtenir son diplôme d'études secondaires est plus important aujourd'hui qu'il y a une génération. Davantage d'employeurs recherchent des candidats et candidates ayant terminé leurs études secondaires. À l'échelle du pays, les statistiques révèlent un lien étroit entre le fait de ne pas détenir le diplôme d'études secondaires et celui de toucher un revenu faible. Aider les élèves à obtenir ce diplôme est donc l'une des priorités du système scolaire des TNO, de la prématernelle à la 12^e année.

En 2021, le MECF a mis au point une nouvelle méthode de calcul du taux de diplomation qui tient compte de la situation particulière des élèves ténois. Cette [nouvelle méthode, nommée « taux de diplomation après six ans »](#), consiste tout d'abord à regrouper les élèves dans une cohorte. La cohorte d'un élève correspond à l'année scolaire où il est inscrit en 10^e année. Pour obtenir le taux de diplomation, on divise le nombre d'élèves ayant obtenu leur diplôme dans les six ans suivant leur entrée en 10^e année par le nombre total d'élèves de la cohorte. La nouvelle méthode garantit que les élèves qui quittent les TNO avant d'avoir terminé leurs études secondaires ne sont pas comptabilisés comme n'ayant pas obtenu de diplôme et que le taux de diplomation n'apparaît pas plus bas qu'il ne l'est en réalité²⁹.

Que révèlent les résultats de cette mesure?

En 2025, le taux de diplomation après six ans pour les TNO montrait que 54 % des élèves étaient diplômés (tableau 24). Dans l'ensemble, les taux de diplomation sont restés relativement stables au cours de la dernière décennie (figure 31). L'écart entre les taux de diplomation des élèves autochtones et non autochtones est demeuré environ entre 30 et 40 % (figure 32 et tableau 25).

Entre 2024 et 2025, le taux de diplomation a augmenté dans les centres régionaux, mais a diminué à Yellowknife et dans les petites collectivités. À noter qu'à Yellowknife, ce taux a baissé de 9 %. Puisque la méthode de calcul du taux de diplomation donne aux élèves jusqu'à six ans pour terminer leurs études secondaires, la cohorte d'élèves représentée dans le taux de 2025 a commencé ses études secondaires au cours de l'année scolaire 2019-2020. Cela signifie que la pandémie de COVID-19 et d'autres événements imprévus (voir la [page 17](#)) auraient eu des répercussions sur les années 1 à 5 de la période de six ans prévue pour la diplomation de cette cohorte. La baisse du taux de diplomation à Yellowknife pourrait être attribuable aux événements qui ont touché les TNO ces dernières années. Le MECF continuera à surveiller cet indicateur pour déceler les nouvelles tendances.

²⁹ Pour en savoir plus sur la nouvelle méthode de calcul du taux de diplomation, consultez la [page Web sur les taux de diplomation du ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation](#).

Figure 31 : Taux de diplomation après six ans par type de collectivité, au fil des ans

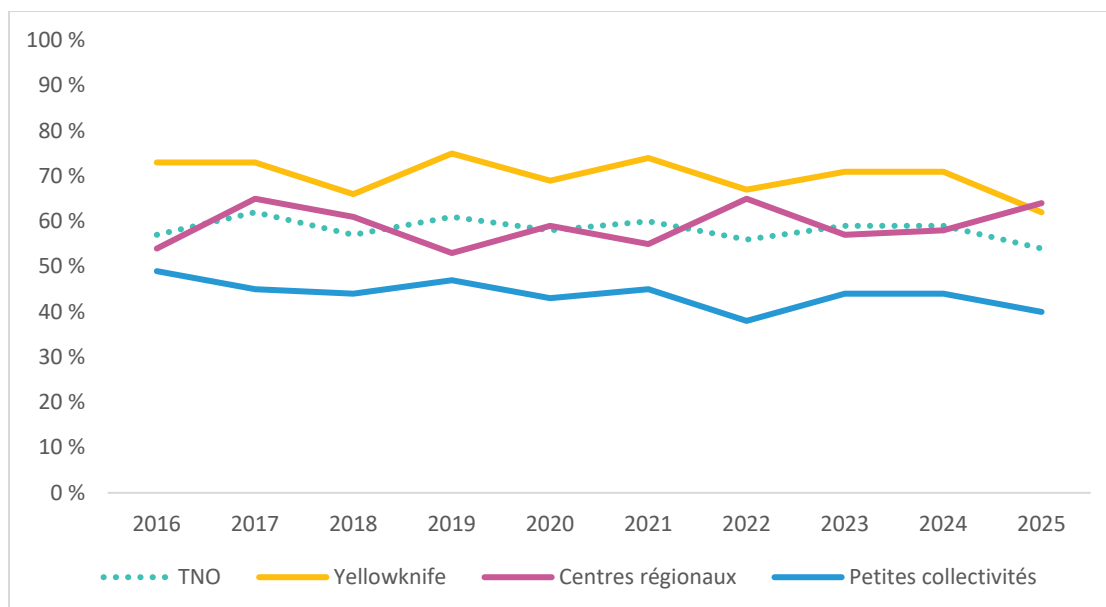


Figure 32 : Taux de diplomation après six ans par origine ethnique, au fil des ans

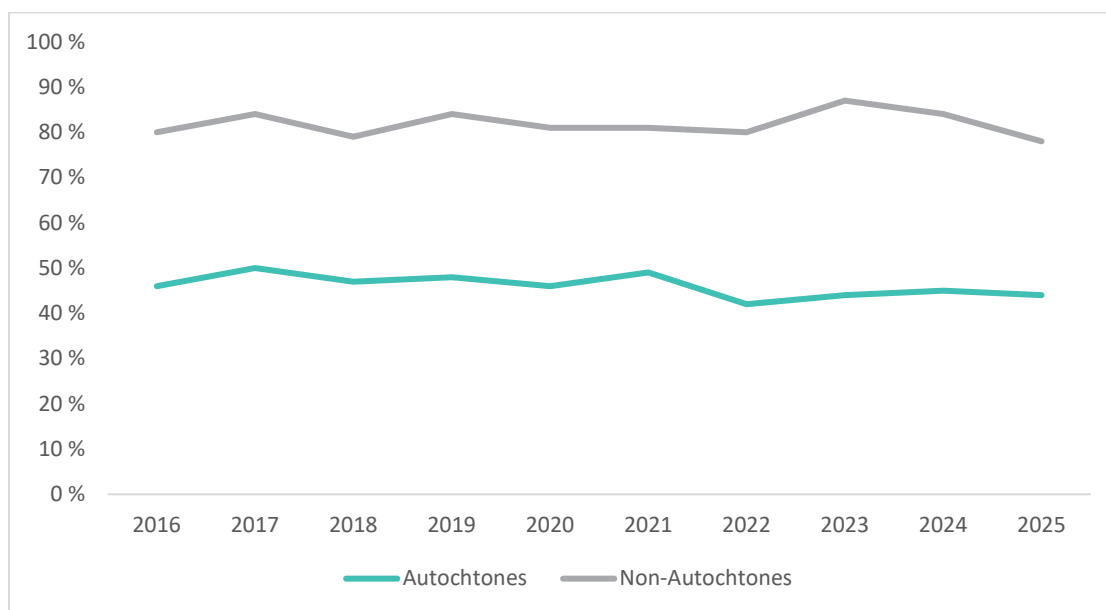


Tableau19 : Taux de diplomation après six ans, par type de collectivité, au fil des ans

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Yellowknife	73 %	73 %	66 %	75 %	69 %	74 %	67 %	71 %	71 %	62 %
Centres régionaux	54 %	65 %	61 %	53 %	59 %	55 %	65 %	57 %	58 %	64 %
Petites collectivités	40 %	45 %	44 %	47 %	43 %	45 %	38 %	44 %	44 %	40 %
TNO	57 %	62 %	57 %	61 %	58 %	60 %	56 %	59 %	59 %	54 %

Tableau 20 : Taux de diplomation après six ans, par origine ethnique, au fil des ans

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Autochtones	46 %	50 %	47 %	48 %	46 %	49 %	42 %	44 %	45 %	44 %
Non-Autochtones	80 %	84 %	79 %	84 %	81 %	81 %	80 %	87 %	84 %	78 %

Pourcentage d'élèves de 12^e année qui s'inscrivent à un programme postsecondaire

Pourquoi rendre compte de cette mesure?

Le système d'éducation de la prématernelle à la 12^e année est conçu pour aider les élèves à passer de l'école secondaire à la prochaine étape de leur vie. Cette prochaine étape peut consister à suivre un enseignement ou une formation postsecondaire, à trouver un emploi ou à exercer un métier ou poursuivre un apprentissage.

Dans la présente section, les graphiques et les tableaux montrent le nombre de diplômés du secondaire qui entreprennent des programmes postsecondaires dans les trois années suivant l'obtention de leur diplôme. Les programmes postsecondaires comprennent des programmes menant à l'obtention d'un certificat, d'un diplôme ou d'un grade, ainsi que le programme d'accès au marché du travail et aux études collégiales et le programme d'accès aux études collégiales et universitaires du Collège Aurora, qui offre des cours préalables et de préparation au collège pour permettre aux élèves d'accéder à ses programmes postsecondaires.

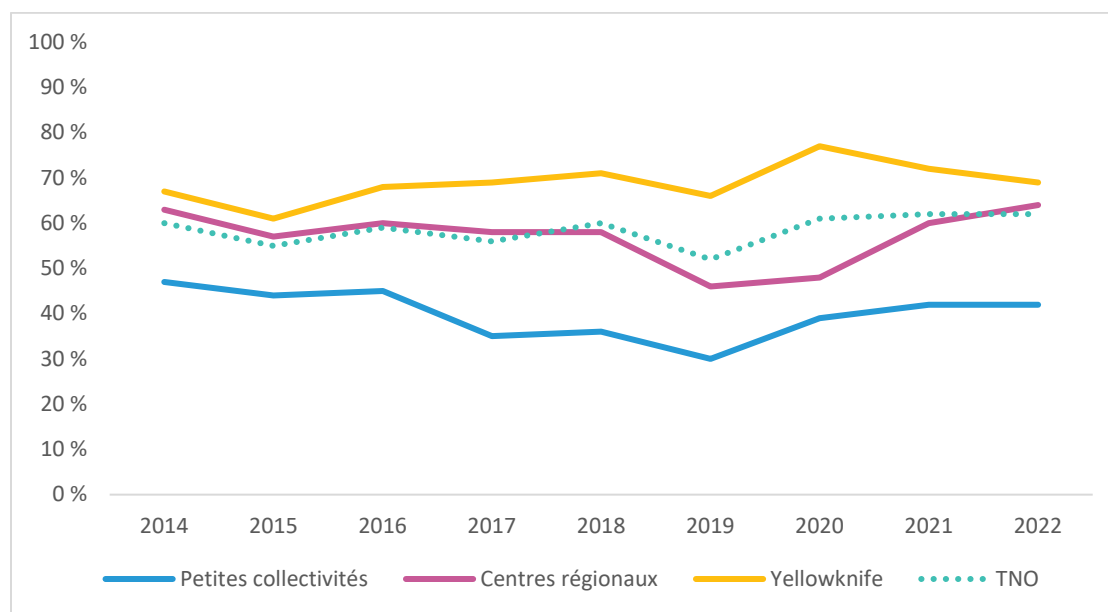
Que révèlent les résultats de cette mesure?

Les données les plus récentes pour cet indicateur concernent les élèves qui ont obtenu leur diplôme au cours de l'année scolaire 2021-2022 et qui ont poursuivi des études postsecondaires entre 2022 et 2025. Au total, 62 % des diplômés du secondaire aux TNO en 2021-2022 ont poursuivi des études postsecondaires dans les trois ans suivant l'obtention de leur diplôme (tableau 26).

Entre 2014 et 2022, moins de 10 % des personnes qui ont poursuivi des études postsecondaires se sont inscrites au programme d'accès aux études universitaires et collégiales du Collège Aurora. Cela indique que la plupart des diplômés du secondaire qui poursuivent leurs études visent l'obtention d'un certificat, d'un diplôme ou d'un grade.

Les données les plus récentes pour cet indicateur couvrent la période durant laquelle les TNO ont été touchés par des événements imprévus (COVID-19, inondations et évacuations liées aux feux de forêt). Ces événements pourraient expliquer les tendances observées. Le MECF continuera à surveiller cet indicateur pour déceler les nouvelles tendances.

Figure 33 : Pourcentage des diplômés du secondaire qui ont été acceptés dans un programme postsecondaire dans les trois ans suivant l'obtention du diplôme d'études secondaires par type de collectivité, au fil des ans³⁰



³⁰ On a consigné le nombre de diplômés du secondaire dans chaque école sur trois ans pour déterminer combien d'entre eux s'étaient qualifiés à l'Aide financière aux étudiants (AFE) des TNO. Bien que la plupart des diplômés du secondaire aux TNO qui entreprennent des études postsecondaires demandent l'AFE, on peut croire qu'un petit nombre ne le fait pas. Les nombres présentés ici pourraient donc être plus bas que le nombre réel d'élèves qui entrent aux études postsecondaires.

Tableau 21 : Nombre et pourcentage de diplômés du secondaire qui ont été acceptés dans un programme postsecondaire dans les trois ans suivant l'obtention du diplôme, au fil des ans

		Nombre d'élèves diplômés du secondaire	Nombre d'élèves diplômés ayant accédé à un programme postsecondaire (dans les trois ans)	Pourcentage d'élèves diplômés ayant accédé à un programme postsecondaire (dans les trois ans)
2014	Yellowknife	225	150	67 %
	Centres régionaux	99	62	63 %
	Petites collectivités	147	69	47 %
	TNO	471	281	60 %
2015	Yellowknife	209	127	61 %
	Centres régionaux	100	57	57 %
	Petites collectivités	113	50	44 %
	TNO	422	234	55 %
2016	Yellowknife	179	121	68 %
	Centres régionaux	75	45	60 %
	Petites collectivités	112	50	45 %
	TNO	366	216	59 %
2017	Yellowknife	176	121	69 %
	Centres régionaux	88	51	58 %
	Petites collectivités	110	39	35 %
	TNO	374	211	56 %
2018	Yellowknife	189	134	71 %
	Centres régionaux	80	46	58 %
	Petites collectivités	85	31	36 %
	TNO	354	211	60 %
2019	Yellowknife	171	113	66 %
	Centres régionaux	79	36	46 %
	Petites collectivités	92	28	30 %
	TNO	342	177	52 %
2020	Yellowknife	186	143	77 %
	Centres régionaux	69	33	48 %
	Petites collectivités	85	33	39 %
	TNO	340	209	61 %
2021	Yellowknife	170	123	72 %
	Centres régionaux	81	49	60 %
	Petites collectivités	92	39	42 %
	TNO	343	211	62 %
2022	Yellowknife	154	106	69 %
	Centres régionaux	69	44	64 %
	Petites collectivités	64	27	42 %
	TNO	287	177	62 %

Pourcentage de diplômés du secondaire qui retournent dans le système d'éducation des TNO

Pourquoi rendre compte de cette mesure?

Certains élèves peuvent avoir besoin ou envie de parfaire leurs études secondaires après avoir obtenu leur diplôme en reprenant certains cours pour obtenir de meilleures notes ou en suivant d'autres cours. Cela indique que ces élèves ont obtenu leur diplôme sans avoir les notes ou les cours nécessaires pour passer à l'étape suivante de leur vie, qu'il s'agisse de s'inscrire dans un établissement d'enseignement postsecondaire, d'exercer un métier ou de trouver un emploi.

Dans la présente section, les tableaux montrent le nombre de diplômés du secondaire qui ont réintégré le système d'éducation des TNO dans les trois années suivant l'obtention de leur diplôme d'études secondaires. Les écoles et les décideurs de l'éducation peuvent utiliser ces informations pour ajuster leurs programmes et services et afin de garantir que les élèves acquièrent les apprentissages et les compétences dont ils ont besoin pour réussir leur vie après le secondaire. Que révèlent les résultats de cette mesure?

Que révèlent les résultats de cette mesure?

Le tableau 27 présente le pourcentage de diplômés du deuxième cycle du secondaire en 2021-2022 qui ont réintégré le système d'éducation des TNO dans les trois ans suivant l'obtention de leur diplôme, que l'on désigne comme le « total des diplômés retournés aux études ». Sur trois ans, 13,6 % des diplômés de l'année scolaire 2021-2022 sont retournés aux études secondaires. La plupart d'entre eux sont revenus dès la première année scolaire suivant l'obtention de leur diplôme, soit l'année scolaire 2022-2023.

Le tableau 28 montre le pourcentage de personnes ayant repris leurs études secondaires dans les trois ans suivant l'obtention de leur diplôme, au fil des ans. Le pourcentage de diplômés retournés aux études secondaires a augmenté par rapport aux diplômés l'année précédente. Cette augmentation pourrait s'expliquer par la pandémie de COVID-19, qui aurait affecté la majeure partie du parcours scolaire des diplômés de 2021-2022 et aurait pu amener un nombre accru d'élèves à suivre des cours de remise à niveau ou des cours supplémentaires après l'obtention de leur diplôme.

Tableau 22 : Nombre et pourcentage de diplômés du secondaire en 2021-2022 retournés dans le système d'éducation des TNO dans les trois ans suivant l'obtention du diplôme³¹

	Nombre	Pourcentage des diplômés du secondaire de l'année scolaire 2021-2022
Diplômés du secondaire en 2021-2022	287	
Total des diplômés retournés aux études ³²	39	13,6 %
Retour 1 an plus tard	36	12,5 %
Retour 2 ans plus tard	--	--
Retour 3 ans plus tard	--	--

Tableau 23 : Pourcentage de diplômés du secondaire retournés dans le système d'éducation des TNO dans les trois ans suivant l'obtention du diplôme, au fil des ans

	% de diplômés du secondaire retournés dans le système d'éducation
2018-2019	16,4 %
2019-2020	21,2 %
2020-2021	9,0 %
2021-2022	13,6 %

³¹ Remarque sur le tableau : Le double trait d'union « -- » signale des données supprimées. Les petits nombres et les pourcentages dérivés des petits nombres sont supprimés pour des raisons de respect de la vie privée. Les données avoisinant ces petits nombres peuvent aussi être supprimées pour empêcher que ces nombres puissent être inférés.

³² Le total des élèves qui sont retournées au secondaire (39) **n'est pas** égal à la somme de la ventilation par année (45), car les élèves peuvent être revenus pour plus d'une année. Par conséquent, la ventilation par année totalise le nombre de *fois* où les diplômés sont revenus, et non le nombre de diplômés qui sont revenus.